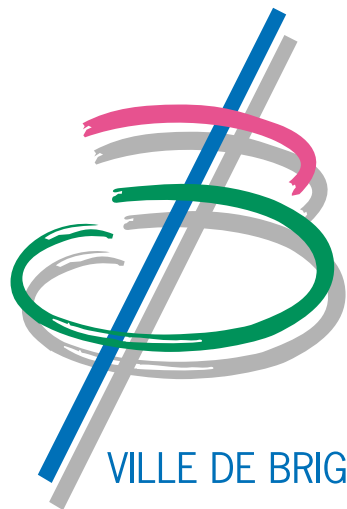




VILLE DE BRIGNAIS

MAGAZINE

Sécurité:

La Ville se mobilise 1

Aménagement du territoire:

Brignais est prêt pour

Internet rapide 2

Social: Vacances actives

à Brignais 3

Finances:

**La ville encaisse les
bénéfices de sa sagesse** 4

Équipement

Contrat pluriannuel 6

Dossier:

**Une nouvelle équipe
avec Michel Thiers** 7-10

Éducation

**Une ATSEM, mais
qu'est ce que c'est?** 13

Actualités économiques 16

Chronique

des mois de... 17

Chronique Euro

**Retrouvez l'Édito-interview
de Michel Thiers en page 7**



20^{En} ligne

► ETAT CIVIL DU 1^{ER} OCTOBRE AU 31 DÉCEMBRE 2000

NAISSANCES

Sofiane-Abed BENKHALED, née le 2 octobre à Pierre-Bénite
Manon REY, née le 5 octobre à Pierre-Bénite
Marie SALETTE, née le 5 octobre à Pierre-Bénite
Emma DREYER, née le 11 octobre à Brignais
Manon ESPINO, née le 15 octobre à Pierre-Bénite
Gabin LARGE, né le 30 octobre à Pierre-Bénite
Chemshediine LEGOUGE, né le 12 novembre à Pierre-Bénite
Florian MOSTACCI, né le 17 novembre à Pierre-Bénite
Mattéo BARUZZI, né le 19 novembre à Pierre-Bénite
Mathilde DE GREGORIO, née le 23 novembre à Pierre-Bénite
Marin POUFFIER, né le 29 novembre à Ecully
Shaineze BEN HADJ ALI, née le 30 novembre à Pierre-Bénite
Miguel SARDINHA, né le 30 novembre à Sainte-Foy-lès-Lyon
Emilie TRAORE, née le 30 novembre à Pierre-Bénite
Quentin DELORME, né le 5 décembre à Pierre-Bénite
Arnaud CABIROU, né le 8 décembre à Pierre-Bénite
Olivia BASTIANINI, née le 9 décembre 2000 à Pierre-Bénite
Tatiana MORALES, née le 9 décembre à Pierre-Bénite
Corentin LEPROHON, né le 10 déc. à Lyon 3^e
Anaïs POUSSE, née le 12 décembre à Ecully
Baptiste PARDO, né le 15 décembre à Pierre-Bénite
Romane COCHELIN, née le 16 décembre à Pierre-Bénite
Elina CRENNER, née le 16 décembre à Pierre-Bénite
Léo THIBAUT, né le 19 décembre à Pierre-Bénite
Hugo NEYROUD, né le 21 décembre à Sainte-Foy-lès-Lyon
Lucie et Pauline BOUDIN, nées le 28 décembre à Sainte-Foy-lès-Lyon
Abderrahmane RABIE, né le 28 décembre à Lyon 2^e
Paul Antoine BONNAVENT, né le 31 décembre 2000 à Vénissieux

MARIAGES

Christophe PERSEGOL et Chantal MENINGAUD, le 28 octobre

DÉCÈS

Sylvia MAINI, le 10 octobre à Brignais
Henriette REYMOND née LAFAURY, le 18 octobre à Lyon 3^e
Udine TAMBELLINI née CARRER, le 18 octobre à Lyon 2^e
Josephine PIETRI née BOSSON, le 27 octobre à Francheville
Louis VENET, le 3 novembre à Givors
Blanche ARBOGAST née BAERT, le 23 novembre à Vaugneray

Marie QUENTIN née VIALON, le 3 décembre à Saint Genis Laval
Auguste SARZIER, 7 décembre à Pierre-Bénite
Ricardo GARCIA, le 19 décembre à Pierre-Bénite
Marie Alice DUBIEN, le 25 décembre à Brignais
Jeanne BONNET née PICHON, le 26 décembre à Saint Cyr au Mont D'Or

► ETAT CIVIL DU 1^{ER} JANVIER AU 30 AVRIL 2001

NAISSANCES

Caroline TRUCHET, née le 2 janvier 2001 à Pierre-Bénite
Tom ALBERT, né le 6 janvier à Ecully
Jade CHALENCON, née le 6 janvier à Pierre-Bénite
Julien COCHELIN, né le 6 janvier à Pierre-Bénite
Yasmina M'TAIR, née le 10 janvier à Sainte-Foy-lès-Lyon
Benjamin et Marie Lou PEREZ, nés le 15 janvier à Lyon 8^e
Manon CHALARD, née le 16 janvier à Pierre-Bénite
Emilie NOËL, née le 20 janvier à Pierre-Bénite
Margaux DARET, née le 23 janvier à Pierre-Bénite
Baptiste BIDAULT, né le 25 janvier à Pierre-Bénite
Estrella COTO, née le 6 février à Pierre-Bénite
Quentin PAUCHON, né le 7 février à Pierre-Bénite
Quentin MILLA, né le 8 février à Pierre-Bénite
Anthony DE LA TORRE, né le 15 février à Pierre-Bénite
Yoann FOURNIER, né le 15 février à Ecully
Lucas FERNOUX, né le 16 février à Lyon 4^e
Ambre BARRET, née le 19 février à Rillieux la Pape
Lina GHARBI, née le 19 février à Pierre-Bénite
Benjamin MOURIER, né le 20 février à Pierre-Bénite
Swann BUGUET, né le 20 février à Ecully
Maryam BOUDJADI, née le 22 février à Pierre-Bénite
Kévin BARRET, né le 23 février à Givors
Arnault FEQUANT, né le 23 février à Sainte-Foy-lès-Lyon
Léana CUGNET, née le 27 février à Ecully
Lino MANUGUERRA, né le 1^{er} mars à Sainte-Foy-lès-Lyon
Yanaël VIEGAS, né le 3 mars à Pierre-Bénite
Esther VIVERO, née le 4 mars à Sainte-Foy-lès-Lyon
Della SASSI, née le 10 mars à Pierre-Bénite
Thomas REVRET, né le 13 mars à Pierre-Bénite
Doriane DE SOUSA, née le 21 mars à Vénissieux
Idriss SAHOUDI, né le 22 mars à Pierre-Bénite
Tamara COUTENS, née le 24 mars à Pierre-Bénite
Lucas BROTONS, né le 26 mars à Lyon 4^e
Clémentine SIMON, née le 4 avril à Lyon 3^e
Alexandre SUZANNE, né le 6 avril à Pierre-Bénite
Juliette VAN EYCKEN, née le 7 avril à Lyon 8^e
Agathe MARTIN, née le 10 avril à Pierre-Bénite
Duncan MAFFEIS, né le 12 avril à Pierre-Bénite
Tom DAN SILVA SANTOS, né le 13 avril à Pierre-Bénite
Emelyne SCHUPP, née le 13 avril à Sainte-Foy-lès-Lyon
Amine TAHAR, née le 14 avril à Pierre-Bénite
Thomas CROZIER, né le 17 avril à Pierre-Bénite
Laura VALLON, née le 17 avril à Sainte-Foy-lès-Lyon
Heddy SOUPHAVONG, né le 19 avril à Pierre-Bénite
Davy BAYER, né le 26 avril à Pierre-Bénite
Axel PRIETO, né le 26 avril à Pierre-Bénite
Martin PONSONNET, né le 28 avril à Pierre-Bénite
Abdel-Fatah FRAIHAT, né le 30 avril à Lyon 2^e

MARIAGES

Soufien LOUATI et Sabah ARGOUBI, le 20 janvier
Alain METENIER et Martine MAGAT, le 10 février
M'hamed HEBBI et Fatima KHEMISS, le 16 février
Augustin LÉCONTE et Sandrine GROS, le 7 avril
Azédine AMARI et Houria MANALLAH, le 21 avril

DÉCÈS

Jean Pierre MARIN, le 3 janvier à Alix
Léon HENNINOT, le 5 janvier à Pierre-Bénite
Jacques LE SCOUT, le 10 janvier à Givors
Pierre RIVIERE, le 12 janvier à Brignais
Jean BAY, le 22 janvier à Brignais
Paulette ALEX née CASTANET, le 1^{er} février à Pierre-Bénite
Marinette MERPY, le 2 février à Lyon 3^e
Adolphe GARCIA, le 3 février à Saint Genis Laval
Guy DELIGANS, le 7 février à Pierre-Bénite
Franca PRADEAU née PAMPOUILLE, le 18 février à Saint symphorien/coise
Ramdane NEMLI, le 19 février à Brignais
Marie Louise ANDROT née BOTCHON, le 1^{er} mars à Brignais
Pascal CHEILLETZ, le 3 mars à Brignais
Henri WOLF, le 6 mars à Bron
Louis DELMAS, le 11 mars à Brignais
Jean Claude VERMOREL, le 11 mars à Brignais
Geneviève SAUCHAY, le 21 mars à Lyon 2^e
Georges DUVAL, le 4 avril à Lyon 3^e
Jeanne FERRARA née THOMAS, le 7 avril à Saint Genis Laval
Michel GAUGY, le 12 avril à Pierre-Bénite
Albano COELHO COUTO, le 14 avril à Pierre-Bénite
Nizar AOUNELLI, le 18 avril à Lyon 5^e
Marie Marguerite JAMOT, le 20 avril à Brignais

► BORNE CARTE VITALE EN MAIRIE DE BRIGNAIS

La Commission sociale de la Ville de Brignais avait fait une demande auprès de la Sécurité Sociale pour obtenir l'installation en ses murs d'une borne de mise à jour de la carte Vitale. Le dossier a été accepté et depuis peu les assurés peuvent venir en Mairie, dans le hall d'entrée (salle des mosaïques) remettre à jour régulièrement leur carte (vitale). C'est un plus pour les usagers (Brignaisiens et habitants des communes voisines) qui n'ont plus à se rendre sur Oullins. Un service de proximité très apprécié.

Utilisation aux horaires de la mairie.



► ASSEDIC CHEZ VOUS PAR TELEPHONE

C'est possible depuis le 2 avril 2001, l'ASSEDIC de la Région Lyonnaise s'est dotée d'un nouvel outil afin d'améliorer

son service vis-à-vis des demandeurs d'emploi: « L'accueil traitement téléphonique ». Il suffit à présent de composer le 08 11 01 01 69 (prix d'un appel local) et vous pourrez directement vous inscrire comme demandeur d'emploi, recevoir un dossier d'inscription adressé le même jour et obtenir des renseignements.

Autre solution, le site Internet: www.assedic.fr

► UN BRIN DE FRAICHEUR A LA PISCINE

Depuis le 2 juin, la piscine municipale de Brignais a ouvert ses portes à ses utilisateurs. Rénovés l'année dernière, les deux grands bassins et la petite pataugeoire pour les enfants seront sans doute toujours autant appréciés. Jusqu'au 31 août, la piscine offre fraîcheur et détente, un lieu à fréquenter régulièrement.



► FÊTE NATIONALE

N'oubliez pas les festivités du samedi 14 juillet avec le bal champêtre animé par l'orchestre « Clin d'œil » de Grenoble à partir de 21 h30 et le feu d'artifice tiré du parc de l'Hôtel de Ville vers 22 h30, ce samedi 14 juillet à Brignais.

► CCIL

Depuis le 31 mai, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon se rapproche de votre entreprise puisque l'antenne sud vous accueillera tous les jeudis matin de 9h00 à 12h00 au Forum – Espace Giraudière.
Tél. 04 72 31 84 06

► LES 100 ANS DE LA LOI 1901

A l'occasion du centenaire de la loi du 1^{er} juillet 1901, le conseil régional Rhône Alpes a décidé de mettre en œuvre un concours destiné à promouvoir l'engagement associatif des jeunes entre 18 et 30 ans. Différents thèmes ont été retenus: l'humanitaire, l'environnement, le sport, la culture, les solidarités, les sciences et technologies et l'esprit d'entreprendre.

Pour plus de renseignements sur ce concours, contacter la Région Rhône Alpes.

Magazine édité par la Municipalité de Brignais

Hôtel de Ville
28, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS
Tél.: 04 78 05 15 11 - Fax: 04 78 05 55 51
E-mail: mairie@brignais.com

Directeur de la publication et responsable de la rédaction:

Brigitte Marquand-Perrard

Enquêtes et reportages:

Heidi Bouillot

Secrétariat de la rédaction:

Martine Daltio

Collaborateurs de la rédaction:

Philippe Blain, Chantal

Eynaud-Lassalle, Sylvie Gianorio, Sophie Graeff, Catherine Mer-

land, Christian Mori, Laurence Lameyse, Murielle Aimé, Katrin

Urban, Elisabeth Reyniers.

Photo de couverture:

La nouvelle équipe du Conseil Municipal

par Pierre Rochebloine

Reportages photo:

SIC, Pierre Rochebloine

Mise en page et Compogravure:

Lasercolor (Brignais)

Impression:

Brailly (Chaponost)

Régie publicitaire:

Service Information Communication Ville de

Brignais

Dépôt légal:

3^e trimestre 2000

ISSN:

en cours

La ville se mobilise contre la délinquance

Etude d'implantation de vidéo-surveillance, parking des Chapeliers



Préoccupation majeure des Français, la sécurité au quotidien est aujourd'hui sur le bureau de Marcel Masson*, adjoint au Maire. Trois mois après l'ouverture de la nouvelle mandature, la Municipalité confirme la mise en œuvre de ses engagements.

La campagne « tranquillité – prévention » qui sera lancée dans quelques jours marque bien la réactivité des élus pour répondre sans délai aux attentes de la population.

DES MOYENS RENFORCÉS

Le dispositif est renforcé à l'occasion de la campagne « été 2001 ». En terme de moyens humains, l'effectif de la police municipale passe à 5 avec l'arrivée récente du gardien principal Eric Villeveille.

En terme de prise en charge des craintes, voire des plaintes

des citoyens, la ligne téléphonique « Numéro vert » : 0 8000 69530 fonctionnera dès le 7 juillet « En accord avec la gendarmerie, quelle que soit la gravité du fait constaté ou subi, nous souhaitons que la population nous informe en direct, par ce simple appel gratuit, de ces faits » insiste Pierre Maréchet, chef de poste.

Nuisance sonore, incivilité sur la voie publique, délit de la circulation, vol, effraction... A la clé, des conseils, des interventions sur le terrain et bien sûr un renforcement de la coopération avec la Gendarmerie nationale. L'organisation administrative du poste de police municipale a été revue et les consignes de patrouilles de surveillance, notamment à pied sont mises en œuvre. Des patrouilles organisées de jour comme de nuit en partenariat avec les gendarmes.

ANTICIPER LES GESTES MALVEILLANTS

La télé-surveillance des parcs de stationnement est l'un des points clé du dispositif de prévention de la délinquance. Plusieurs sociétés spécialisées ont été consultées depuis le mois d'Avril dernier et le dossier devrait aboutir prochainement. L'équipement du parking des Chapeliers devrait servir de test avant une éventuelle généralisation aux autres sites de stationnement voire à la rue Général de Gaulle dans la traversée du centre ville. « La technologie a beaucoup évolué ces dernières années. Et le fait de disposer de bandes d'enregistrement des caméras vidéo s'avère très favorable à une prévention des délits. Il

convient de préciser que la surveillance vidéo des lieux publics est rigoureusement encadrée par la Loi et vise à protéger le citoyen lambda de toute incursion dans sa vie privée.

munalité par la CCVG (ou le SIVU ?). Elle compte bien, par ce biais obtenir une fois pour toutes, le respect des limitations de vitesse en vue d'une circulation sécurisée pour le plus grand bien de tous.

D'autres opérations de type « tolérance zéro » pourraient se mettre en place en faveur du respect de la zone bleue. Le sujet est à l'ordre du jour des réunions entre la Ville et l'Entente commerciale. Il s'agit là de favoriser la rotation des véhicules stationnés en centre ville et ainsi de faciliter le stationnement des automobilistes à proximité des commerces. ■

* lire également page 8 la mini interview des membres de la Municipalité.



2641 m² seront nécessaires afin de pouvoir construire les logements supplémentaires pour la gendarmerie.

La réorganisation des forces de la Gendarmerie nationale est effective depuis le 1^{er} janvier 2001.

Depuis cette date, la brigade territoriale de Brignais couvre également Chaponost et Vourles soit un secteur de 22000 habitants. Charly et Vernaison sont désormais rattachées à Irigny. Elle est constituée de 23

gendarmes dont 6 sous-officiers sous l'autorité du Major Dumez. L'extension « in situ » du nombre de logements est lancée avec l'acquisition en cours d'un terrain limitrophe de 2600 m². Le casernement passera de 14 à 24 logements d'ici 2003 avec le regroupement boulevard Bovier Lapierre des gendarmes aujourd'hui logés dans les résidences de la Compassion.

FAIRE RESPECTER LES LOIS

Depuis le vote par le Parlement de la Loi Chevènement, les polices municipales sont habilitées à verbaliser les infractions au code de la route (non-respect des feux tricolores, vitesse excessive...) En septembre, la Ville disposera d'un cinémomètre acquis en intercom-

Opération Vacances

Les brignairots sont de plus en plus nombreux à faire confiance à la police municipale en signalant leur absence en été afin d'accroître les patrouilles autour de leur domicile. En 1999, 53 foyers ont signalé leur absence; en 2000: 69 foyers.

Vitesse rapide ou haut débit Brignais est prêt pour Internet seconde génération

Depuis le mois de Juin, deux offres de service de connexion à haut débit sont proposées aux Internautes Brignairots : l'une provient de France Télécom via le réseau téléphonique, l'autre d'UPC/Rhône Vision Câble, via le réseau câblé du Rhône. Une offre concurrentielle de bon augure... au bénéfice du choix du consommateur.

Brignais est dans le peloton de tête des communes du Rhône, avec Lyon et Villeurbanne, pour présenter cette double offre d'accès à l'Internet à haut débit. Pour Michel Thiers, Maire, « les opérateurs ont misé sur la commune en fonction de la forte activité économique et du potentiel qu'elle représente en terme de vente de services. » Des pages qui s'affichent plus rapidement, des téléchargements de fichiers en un temps dit « record », telle est l'offre prometteuse des opérateurs. Encore faut-il bien sûr disposer d'un poste informatique d'une bonne puissance sans compter les problèmes d'encombrement du réseau pour lesquels il n'y a pas de solution miracle. Mais rien de comparable avec le net classique.

LA CENTRALE TÉLÉPHONIQUE DE BRIGNAIS ÉQUIPÉE

Depuis début Mai, le central téléphonique du boulevard Bovier Lapierre arrose la commune en haut débit sur un rayon de 3,5 km aux alentours (90 % du territoire / vérifier).

Depuis leur ligne téléphonique classique, les résidents de Brignais peuvent accéder à l'Internet à vitesse rapide grâce à la disponibilité de la technologie ADSL (Asymmetric Digital Subscriber Line) et réaliser notamment tout type de télé-

chargement, dans les meilleures conditions de rapidité, ou bien encore, profiter pleinement des richesses du multimédia (vidéo, systèmes d'animation...).

Netissimo se présente comme un forfait « tout compris », quelle que soit l'activité sur Internet, indépendamment du temps de connexion et du volume d'informations transmises ou reçues. L'internaute peut rester connecté 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, tout en gardant sa ligne téléphonique disponible pour recevoir ou émettre des appels.

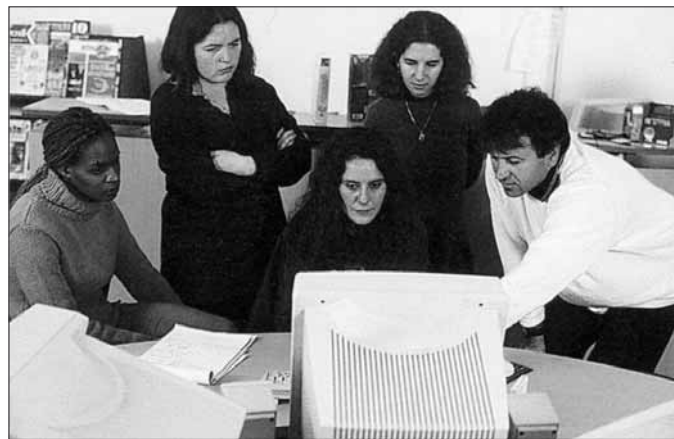
L'adhésion à ce service nécessite un équipement très simple chez le client : seuls un modem et un filtre sont nécessaires et peuvent être installés sur la ligne téléphonique par l'internaute lui-même. Elle offre également aux clients la possibilité de conserver ou d'opter, pour le fournisseur d'accès Internet de son choix.

AVEC LE COUP DE POUCE DU RÉSEAU CÂBLÉ DU RHÔNE

On connaissait les bouquets de chaînes de télévision proposées par UPC/Rhône Vision Câble : depuis quelques semaines, l'opérateur du Réseau Câblé du Rhône (lire encadré) revient en force avec une offre multiservice, les trois services étant proposés en bloc ou indépendamment : les chaînes câblées d'hier,

une offre de téléphonie (Priority Télécom) et l'Internet à haut débit, intitulé Chello.

Brignais est raccordée à la tête de réseau de Saint-Symphorien-d'Ozon, deuxième équipement opérationnel après celui de Dardilly. Les travaux de passage du câble dans les rues de la commune (réalisés en 1999 et 2000), permettent aujourd'hui à 3300 foyers Brignairots d'être desservis sur un potentiel de 4041 foyers, soit une couverture de plus de 96 % de la population. Les



700 logements non raccordables aujourd'hui sont situés chemin de Bar-ray (investissements techniques très lourds, non programmés à ce jour) ou dépendent de lotissements privés n'ayant pas donné d'autorisation de passage.

L'adhésion à Chello, connexion permanente et illimitée, comprend l'intervention d'un technicien pour le raccordement entre la rue (point de pas-

Quand le département s'investit dans le développement des technologies de l'information et de la communication

L'Internet à haut débit proposé par l'opérateur UPC/Rhône Vision Câble est une émanation directe du Réseau Câblé du Rhône et donc du Conseil Général du Rhône. Ce dossier lancé au début des années 90 par l'Assemblée départementale représente un investissement public de près de 400 MF consacrés à la construction du réseau : soit un tiers du coût global de l'opération. En échange du contrat d'exploitation du réseau, l'opérateur privé s'est engagé notamment, à financer deux tiers des travaux de câblage du département avec un taux de desserte minimum des foyers de 96 %.

Des éléments à prendre en compte dans le comparatif des offres décrites ci dessous.

sage du réseau) et le domicile, via le fourreau France Télécom. Le technicien assure ensuite l'initialisation et la configuration des matériels et logiciels informatiques : modem-câble et éventuellement carte Ether-

Netissimo 1
entièrement installé par France Télécom

Chello

Contact

Numéro d'appel de l'Agence Commerciale France Télécom : 1014

Numéro Azur 0 810 711 711

Vacances actives à Brignais

Le temps des congés scolaires approche à grand pas mais pour certains le programme des activités estivales se réduira à demeurer sur Brignais car les parents travaillent ou ne peuvent financer des vacances au bord de la mer. Une seule solution : profiter des activités que propose la Ville. Dans le cadre du Contrat Temps libre, les 6-16 ans vont pouvoir largement trouver à s'occuper grâce aux nombreuses animations mises en place via le Forum et le Centre Social et Socioculturel de Brignais.

ACTIONS !

Rendez-vous tout d'abord au Forum – Espace Giraudière qui ouvrira ses portes et accueillera les jeunes durant tout l'été. De nombreux jeux seront mis à leur disposition : baby-foot, ping-pong, jeux de société, jeux autour de l'Euro... De plus, si certains arrivent avec des projets en tête, ils seront aidés et conseillés afin de pouvoir les mettre en place.

Il a été souhaité dans le cadre du Contrat Temps Libres que l'été rime avec voyage en famille et des sorties à thèmes les mercredis :

- Visite de sites historiques en Suisse
 - Equitation en Haute Ardèche
 - Voile sur le lac du Bourget
- Inscriptions et renseignements auprès de :
Cécile Deleuze : 04 78 05 39 58
ou Gilles Richard : 04 72 31 84 01.

CONTRAT TEMPS LIBRES A L'HEURE DU JUDO

Deux projets sont à l'ordre du jour : l'un à destination des 6-12 ans et l'autre pour les 11-16 ans. Ces deux projets, quasiment iden-

tiques, correspondent à une semaine complète d'animation structurée avec comme support l'activité « Judo et sports collectifs ». L'objectif étant d'apprendre aux enfants à vivre et à partager des moments forts en groupe, à découvrir l'esprit d'équipe et d'entraide tout en s'initiant au judo pour les plus jeunes. Pour les adolescents, ce sera le « self défense ». Ces jeunes sportifs découvriront comme sports collectifs : le rugby et les sports américains, via également une initiation Internet et un reportage vidéo qu'ils devront effectuer. Un programme qui devrait plaire. Rendez-vous au Bri'Sports pour les encourager !



Périodes :

- 11 à 16 ans (30 places) : du lundi 2 au vendredi 6 juillet
- 6 à 12 ans (40 places) : du lundi 9 au vendredi 13 juillet ■

Partenaires :

- Ville de Brignais via le Forum
- Amicale Laïque
- Educateur sportif
- Centre Social

**Renseignements au Forum,
47 rue de la Giraudière :
04 72 31 84 01**



Le centre social toujours prêt !

Que ce soit par l'intermédiaire des sorties familiales de l'été (visite de la mine à St-Etienne, une journée à Montrevel en Bresse, à Walibi ou au lac d'Aiguebelette) ou des camps de vacances, le Centre Social met à la disposition des jeunes Brignairots de nombreuses sorties ou activités afin qu'ils passent des vacances ludiques et actives.



Dans le cadre du Contrat Temps Libres, en partenariat avec la Ville de Brignais et la Caisse d'Allocations Familiales de Lyon, le Centre Social emmène à Chambles dans la Loire les enfants âgés de 6 à 12 ans pour une colonie de vacances nature. C'est un séjour à la carte de une, deux, trois ou quatre semaines entre le 9 juillet et le 3 août qui est proposé avec des animations au château, des balades à thème et des veillées au coin du feu.

UN KILOMETRE A PIED...

Pour les 9 – 14 ans, ce sera la découverte de l'Espagne à Llanca Costa del sol du 17 au 27 juillet avec un programme très sportif : kayak de mer, seawatching (plongée subaquatique),

abordage (escalade et tyrolienne) et visite à « Aqua Brava ». Ces animations sont encadrées par des animateurs diplômés.

Et enfin, les plus grands, âgés de 13 à 18 ans partiront en Corse pour un séjour multisports à Saint Florent du 5 au 15 juillet : escalade, bivouac dans le désert des Agriates, voile et randonnées. Ils seront hébergés en pension complète sous des tentes de type Québec équipées de lits.

Des vacances très "nature" et sportives où vie en groupe et solidarité vont primer.

Renseignements et inscriptions (en fonction des places disponibles) au Centre Social et Socioculturel de Brignais : 04 72 31 13 32. Le centre de loisirs sera ouvert tout l'été. ■

Reportage

Une ATSEM, mais qu'est ce que c'est ?

Le métier d'Assistante Territoriale Spécialisée des Ecoles Maternelles (ATSEM) s'est progressivement affirmé comme étant nécessaire au bon fonctionnement de la vie scolaire. Les fonctions des ATSEM restent multiples et variées : c'est un véritable soulagement pour les directeurs d'écoles et les institutrices qui n'imaginent plus le déroulement de la scolarité des très jeunes enfants sans ces « secondes mamans ».

Rencontre avec les ATSEM de Brignais tout au long d'une semaine type, bien active...



L'Accueil péri scolaire: première rencontre avec le sourire de Bernadette.

La semaine d'une ATSEM se répartit sur 4 jours: Deux jours où elles assurent la surveillance de cantine, en journée continue 8h15 - 17h45. Deux jours, où elles ne sont pas présentes en cantine puisqu'elles assurent l'accueil périscolaire: 7h30 - 11h45 / 13h15 - 18h15. Cet accueil permet aux parents qui partent tôt ou rentrent tard du travail de laisser quelques moments supplémentaires leurs enfants à l'école. Ils sont pris en charge par deux ATSEM qui s'occupent d'eux jusqu'à l'heure de la classe ou jusqu'au retour des parents.



La matinée de Pascale

Dès l'arrivée des enfants, l'ATSEM participe aux opérations de déshabillage. Puis elle seconde la maîtresse en classe en aidant les petits dans leurs travaux manuels, dans la préparation du matériel pédagogique, le rangement des jeux... Tout ceci sous la direction de l'institutrice.



L'heure du goûter, c'est sacré !
Vers 10h30 Pascale prépare le goûter, le sert aux enfants, puis fait la vaisselle.



La récréation: 15 minutes pour faire 10 choses à la fois...

Pascale range pour que la classe soit en ordre lorsque les enfants reviendront. Elle lave les tables, passe le balai si besoin afin que tout soit prêt au retour de la maîtresse. Elle prépare également le matériel pour les prochaines activités.





Retour en classe: une seule règle, la propreté

Pascale surveille les petits lorsqu'ils se lavent les mains au retour de la récréation.



Pascale seconde la maîtresse.

Le travail reprend et il faut assister les enfants dans leurs travaux de peinture par exemple.



11 h 30: C'est l'heure du repas pour Marie-Thérèse et ses enfants.

Première étape: passer aux toilettes et se laver les mains. Marie-Thérèse répète aux enfants les règles de la cantine à l'aide d'une chansonnette "mettre sa serviette, goûter à tout, dire merci..."



Deuxième étape: la cantine

Marie-Thérèse aide à couper la viande, sert à boire... Une aide indispensable pour les tout petits qui ne sont pas encore autonomes, le but étant de leur apprendre l'indépendance.



A l'heure de la sieste, Bernadette veille...

Les tout petits fatigués de leur matinée de classe font une sieste durant l'après-midi. Une ATSEM installe les couchettes avant de veiller sur le sommeil des enfants. C'est « comme une maman », elle est là et les enfants se sentent en sécurité et tombent dans les bras du marchand de sable plus facilement.



L'après-midi c'est reparti pour de nouvelles activités

Lorsqu'ils sont bien endormis, Bernadette profite de ce temps de tranquillité pour préparer avec ses collègues les prochains ateliers que mettront en place les maîtresses. Elles aident à la fabrication des objets, costumes, cartes d'invitation.



Dernier nettoyage

Avant de quitter la classe Bernadette essuie le matériel qui a servi durant l'après-midi.



L'accueil péri scolaire du soir

Pour certains l'heure des mamans ou des papas n'a pas encore sonné et ils resteront un peu plus tard à l'école que leurs camarades. Bernadette est là, les fait goûter et jouer.

Depuis 1999, la législation impose aux ATSEM d'être titulaires d'un CAP petite enfance.

« C'est un agent communal chargé d'assister les enseignants à la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants. Elles assurent également la préparation et de la mise en état de propreté des locaux, du mobilier scolaire servant directement aux enfants. Il seconde l'institutrice durant

le temps scolaire, accompagne les enfants aux toilettes, les aides aux heures de repas et les accueille le matin ou le soir à l'occasion du temps péri-scolaire » explique Murielle Aimé, Directrice Adjointe des services municipaux, en charge du service Education. Sur Brignais, l'effectif est de 15 agents soit une ATSEM par classe de maternelle placée sous la responsabilité du Maire de la Commune.

Les écoles maternelles de Brignais comptent 15 classes maternelles, soit un effectif total de 15 ATSEM

- Ecole maternelle Jean Moulin: 3 classes → 3 ATSEM
- Ecole maternelle André Lassagne: 3 classes → 3 ATSEM
- Ecole maternelle Jacques Cartier: 4 classes → 4 ATSEM
- Ecole maternelle Claudius Fournion: 5 classes → 5 ATSEM

Des journées bien remplies et le temps passe parfois trop vite. Les Assistantes Territoriales Spécialisées des Écoles Maternelles de Brignais apprécient leur travail. Mais quand on aime on ne compte pas! Et le sourire ou le câlin d'un enfant, sont les plus beaux des réconforts. ■

Dans chaque magazine, vous retrouverez la rubrique "reportage"

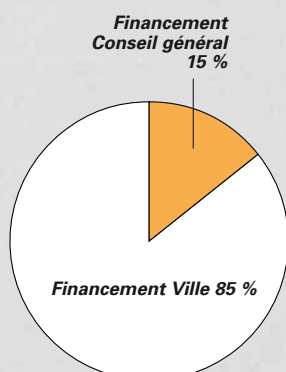
Contrat pluriannuel: quand le Conseil Général aide la Ville

À l'instar de nombreuses communes du Rhône, le Conseil Municipal a entériné le principe de la signature d'un contrat d'équipement avec le Conseil général du Rhône. Une procédure qui va permettre à la Ville d'inscrire ses projets dans la durée avec l'assurance de soutiens financiers du Département.

Le "contrat pluriannuel" du Conseil général du Rhône est une suite logique au Contrat d'aménagement et de développement dont Brignais avait déjà bénéficié au cours des années 92/98. Il donne l'avantage à la commune d'avoir une vision à la fois stratégique et souple de son développement à court et moyen terme avec l'assurance que les subventions seront bien au rendez-vous le moment venu: des aides de l'ordre de 15 % du montant HT de chaque investissement.

Montant total du contrat pluriannuel : 28 MF HT

Montant total de la subvention du Conseil général du Rhône : 4 MF HT



Finalisé et adopté par les élus du Conseil général fin 1999, le contrat pluriannuel s'intègre à la politique d'aide aux communes de l'Assemblée, une des compétences majeures des départements.

Pour être éligibles, les dossiers proposés par les municipalités doivent s'articuler autour des axes suivants: "la requalification des cœurs de villes et villages, la politique de la ville, l'accès aux nouvelles technologies, le cadre de vie et l'environnement et enfin l'accessibilité des équipements aux personnes à mobilité réduite" explique un responsable du Conseil général.

Approuvé en séances de Conseil municipal les 14 septembre et 17 octobre 2000, le contrat pluriannuel élaboré pour Brignais n'a d'autre ambition que de poursuivre la recherche de la qualité de vie à travers des équipements publics bien dimensionnés pour la population et le développement d'un centre ville qui accueille non seulement les brignairots mais également les habitants des communes limitrophes.



L'accessibilité aux équipements publics des personnes à mobilité réduite

Installation de portes coulissantes à La Poste

RÉALISÉ FIN 2000

La commune est propriétaire du bâtiment du bureau de Poste situé dans le centre ville.

Les administrés utilisateurs, en particulier les personnes handicapées et âgées se sont plaintes à plusieurs reprises de la difficile ouverture de la porte d'entrée principale du bâtiment.

Ainsi, la ville a décidé en accord avec la direction du Rhône de la Poste, l'installation de portes à ouvertures automatiques.



Une nouvelle équipe avec Michel Thiers

BRIGNAIS MAGAZINE: Quels enseignements tirez-vous de la Campagne électorale ?

MT: J'ai toujours dit qu'une campagne électorale était un temps fort ; que c'était l'occasion, même si on est quotidiennement sur le terrain, d'enregistrer des remarques des administrés. Et puis, les gens se sentent plus libres de donner des explications, avec une petite pointe d'humour dans le bon cas ou d'agressivité quand ils ont envie de vous faire payer leur bulletin de vote. Dans ces conditions, c'est le moment où vous pouvez aborder tous les dossiers, où on vous interpelle sur les questions les plus difficiles qui soient, voire les plus insolites. Donc, l'enseignement que je tire de cette dernière campagne est qu'elle n'a pas failli à la tradition.

BM: Comment appréhendez-vous le mandat 2001/2007 ?

MT: Je pense toujours avec autant de volonté de réussir, de servir, mais avec des conditions bien différentes car par coïncidence peut-être, ou parce que les gens se mobilisent mieux qu'auparavant, nous sommes dans une transformation complète des méthodes de travail que ce soit au niveau de l'administration, que ce soit au niveau des textes, des lois, de l'obligation de travailler en intercommunal. Egalement, le fait que dans notre Conseil Municipal, la rénovation est très large car, dans notre liste, nous avions présenté plus de candidats nouveaux que de candidats sortants. Il y a effectivement plus d'élus nouveaux que d'élus sortants. Ils sont assez exigeants, ils ont leurs idées, ils ont leur pratique et on peut dire que depuis deux mois et demi que le mandat est entamé, ils sont déjà à l'origine d'un certain nombre de modifications, de transformations voire de remise en cause de plusieurs parties de certains dossiers.

BM: Craignez-vous que la récession annoncée ait des conséquences pour la commune ?

MT: Non. Je ne veux pas être prétentieux mais je dis que je ne pense pas que nous ayons à la craindre pour trois raisons : Le POS et la méthode avec laquelle nous avons déjà développé nos zones en laissant libres des zones naturelles ou à

vocation économique ou d'habitat, nous donne une bonne marge de manœuvre pour le futur.

La deuxième raison est que nous sommes un secteur avec les autres communes qui est en complet développement, le Sud Ouest Lyonnais appelle une démographie car il est très recherché ; il suffit de mettre à la vente des zones d'habitat pour qu'elles soient complètes. Quand quelqu'un habitant ici, revend sa propriété, il la revend quelle que soit la taille, très rapidement.

La troisième raison, c'est que, en s'appuyant sur les compétences que nous avons, élus, et permanents qualifiés, nous préparons l'avenir.

BM: Michel THIERS, relever des nouveaux défis, c'est essentiel à votre motivation de tous les jours, non ?

MT: Oui, bien sûr...

BM: Mais encore ?

MT: C'est une motivation quotidienne. Oui, c'est une motivation de tous les jours que de réussir à servir et surtout, à voir l'avenir. Je ne le verrai pas, mais j'estime que la plus grande réussite de quelqu'un, c'est, après ne plus être en charge des responsabilités, constater que les choses s'emboîtent, les unes après les autres, bien dans le moule qui avait été envisagé quelques années auparavant. Mais l'évolution fait que, à chaque époque, sa réussite.

BM: Vous occupez différentes fonctions électives ; laquelle prime à vos yeux ?

MT: Je suis très content de toutes les responsabilités que j'ai, mais je crois que la fonction de Maire est celle qui rapporte le plus de satisfaction. Vous êtes le chef, sous l'angle noble du terme, avec des équipes et vous faites avec vos équipes ce que vous souhaitez faire pour le développement de votre

commun ; vous n'êtes pas tributaire d'une énième délibération, d'un papier que vous attendez trois mois ou de décisions gouvernementales que vous êtes obligé de suivre, de bon ou parfois de mauvais gré.

Avec 63,73 % de suffrages, la liste conduite par Michel Thiers est passée très confortablement au 1er tour des élections municipales.

Une équipe très renouvelée, féminisée, rassemblée autour de son leader dont le dynamisme se moque de toute idée d'usure.

Les adjoints et conseillers délégués

Les élus de la majorité : Liste Ensemble pour Brignais

Cécile Van den Broek

Adjointe Déléguée aux Affaires Sociales, à la Jeunesse et à l'Emploi



« La vie sociale d'une commune c'est la vie de tous les jours, de tous et de chacun. L'action sociale c'est le cœur même de toutes les actions avec pour soucis et priorité : l'humain, de la petite enfance à la fin de vie. C'est la volonté de notre équipe »

Jean-Louis Imbert

Adjoint Délégué aux Finances



« Finances et sports, deux responsabilités très complémentaires : un travail en interne pour la gestion communale et beaucoup de communication avec les jeunes de Brignais et leurs éducateurs. »

Paul Minssieux

Adjoint Délégué à l'Education et à la Vie Economique



« Merci de nous avoir renouvelé votre confiance au mois de Mars. Vous nous avez témoigné votre reconnaissance et validé la stratégie communale que nous développons depuis plusieurs années.

Vous nous avez confortés dans notre vœu le plus cher : *Inscrire Brignais dans un projet garant de ses particularités, permettant à tous ses habitants de s'épanouir.*

Mes collègues m'ont confié deux objectifs : l'éducation et l'économie, deux dossiers qui sont créateurs de richesses et qui projettent notre ville dans l'avenir. »

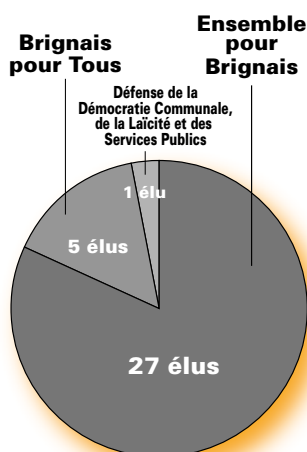
Marie-Thérèse Maucour

Adjointe Déléguée à l'Environnement et à la Qualité de la Vie



« Offrir un cadre de vie agréable. Réaliser la requalification de l'entrée sud de la ville. Mise en valeur de la vallée du Barret. Brignais est une

ville respectueuse de son environnement »



BM : Vous avez mené à bien de très nombreux dossiers majeurs pour la vie dans le Sud Ouest Lyonnais au cours de ces années ; duquel êtes-vous le plus fier ?

MT : L'intercommunalité et la manière avec laquelle les choses prennent tournure. Nous sommes très fiers de voir que, avec les autres communautés de communes celles de Morant, de l'Arbresle et de Vaugneray, notre communauté du Garon, travaillent ensemble dans le cadre d'ACOLA-DE... même si les choses se compliquent avec les nouvelles lois d'urbanisme. Si nous avons voulu travailler avec l'Ouest Lyonnais et les Monts du Lyonnais, c'est parce que nous avons estimé que notre commune, la plus grande de ces communes là, pouvait apporter plus que n'importe laquelle à la construction de l'Ouest Lyonnais et du Pays qui s'appelle le Lyonnais.

Aujourd'hui les choses se compliquent un petit peu, parce que la Région Urbaine de Lyon, à laquelle je participe va jouer son rôle et elle dépasse la Communauté Urbaine, c'est-à-dire le Grand Lyon ; elle va être avec une vision des choses beaucoup plus large. Nous aurons donc un rôle à jouer, et là, je compte bien le jouer.

BM : A l'inverse, avez-vous le sentiment d'être « passé à côté » d'un dossier important ?

MT : Je trouve inadmissible qu'on n'ait pas mieux tracé les voies de circulation et qu'on n'ait pas réussi depuis 20 ans, à dire « on veut telle voirie de tel point à tel point ». On traîne, parce qu'on est plusieurs : la Région, l'Etat, le Département, le Grand Lyon et les Communes. On complique de plus en plus les dossiers et les solutions sont de plus en plus difficiles. Donc j'ai le sentiment que ce dossier (par exemple la A 45) et le contournement de Lyon sont des choses importantes qui auraient dû être réussies par des élus lucides. Le second, plus terre-à-terre et plus proche de nous, c'est le nomadisme, les gens du voyage. Là je pense que l'on n'a pas été performant. J'avais des idées, j'ai participé à l'élaboration de la loi, j'en ai fait passer quelques-unes. Mais je n'ai pas été encore assez convainquant. On fera mieux demain !

BM : Etre Maire, Michel THIERS, c'est animer une équipe. Quelles sont vos premières impressions après trois mois de fonctionnement de votre majorité ?

MT : Hétérogène, mais elle sera performante. Les anciens ont un rôle à jouer car il faut qu'ils apprivoisent les nouveaux. Et les nouveaux ont un rôle à jouer parce qu'il faut qu'ils comprennent qu'on obtient, malgré leur enthousiasme, pas tout, tout de suite. Je pense que le parrainage est quelque chose d'important et c'est ce que nous avons pratiqué dans les mandats précédents et le dernier en particulier ; il faut que nous le fassions avec une nouvelle vision des choses. Mais sachez qu'aujourd'hui, il ne se passe pas de jour que les collègues n'aient des idées qu'ils apportent ici sur le bureau du Maire ou des Adjointes. C'est une bonne équipe dynamique, qui si elle pose des difficultés et bien tant mieux, c'est qu'elle vit.

BM : Est-ce que cette nouvelle équipe a vraiment un nouveau visage ?

MT : Il y a une féminisation qui est nette, qui est importante et intéressante.

BM : Pensez-vous que c'est une chance ?

MT : Bien sûr, vous me faites dire ce que tout le monde, enfin, beaucoup pensent j'espère ; bien sûr que c'est une chance !



Michel Thiers chez lui lors d'un petit déjeuner de travail.

Gilles Desforges

Adjoint Délégué à la Vie Associative



« Poursuivre les efforts en direction de la communication, de la coopération et la concertation au sein du monde associatif. Créer les infrastructures et en optimiser l'occupation pour pratiquer, en outre, la musique, la danse, le théâtre, mais aussi plus généralement, l'ensemble des activités associatives dans les meilleures conditions possibles »

Thierry Louis

Conseiller Municipal délégué à l'Urbanisme



« Soutenir et maîtriser les projets d'activités et d'habitat qui contribuent au développement harmonieux de notre cité en s'inscrivant dans une logique urbanistique cohérente et qualitative. Faciliter la requalification de l'habitat dans le centre ancien de Brignais pour développer sa convivialité en poursuivant les objectifs de croissance modérée »

André Favre

Adjoint Délégué au Personnel Communal et à la Coordination Générale



« Conseiller délégué à l'Education au cours du mandat précédent, j'ai pu apprécier la chance qui m'était donnée de participer activement à la vie de notre commune. »

Récemment retraité de l'Education Nationale j'ai souhaité m'investir davantage dans ce mandat en mettant ma nouvelle disponibilité au service du personnel communal. J'ai rencontré des personnes affables, compétentes, motivées, au service des Brignairots. Je serai à leurs côtés pour les aider en étant disponible, discret, à leur écoute, en veillant à leur donner les moyens d'exercer au mieux leur mission. »

Martine Ribeyre

Adjointe Déléguée à l'Information, la Communication et à la Vie Internationale



« A l'aube du III^{ème} millénaire et à l'occasion de l'Euro, notre communication prend aujourd'hui une dimension nouvelle. »

Nous devons maîtriser les nouvelles technologies, développer et enrichir nos échanges avec nos amis européens et anticiper les exigences de demain. »

Sylvie Guinet

Conseillère Municipale déléguée à l'Education



« Mes nouvelles fonctions au sein de cette grande famille qu'est le Conseil Municipal m'ont fait prendre conscience du rôle de déléguée. Le monde de l'éducation est en évolution constante. Nous nous devons d'être à l'écoute de tous nos partenaires et travailler en étroite collaboration. J'ai le profond désir de mener à bien ma mission. »

« Mes nouvelles fonctions au sein de cette grande famille qu'est le Conseil Municipal m'ont fait prendre conscience du rôle de déléguée. Le monde de l'éducation est en évolution constante. Nous nous devons d'être à l'écoute de tous nos partenaires et travailler en étroite collaboration. J'ai le profond désir de mener à bien ma mission. »

Serge Berard

Conseiller Municipal délégué aux Affaires Culturelles



« L'activité culturelle construit l'identité d'une ville par les liens qu'elle tisse entre ses habitants. C'est sur cette conviction que je m'engage dans ce mandat. Avec les nombreuses associations qui œuvrent dans le champ culturel, nous allons devoir beaucoup travailler pour réussir le programme sur lequel nous nous sommes engagés. Quoi de plus stimulant pour un nouvel élu ? »

« L'activité culturelle construit l'identité d'une ville par les liens qu'elle tisse entre ses habitants. C'est sur cette conviction que je m'engage dans ce mandat. Avec les nombreuses associations qui œuvrent dans le champ culturel, nous allons devoir beaucoup travailler pour réussir le programme sur lequel nous nous sommes engagés. Quoi de plus stimulant pour un nouvel élu ? »

Dominique Viret

Adjoint Délégué aux Travaux, aux Infrastructures et aux Réseaux



« Adjoint responsable à l'Urbanisme depuis 1989, je commence un nouveau mandat pour prendre en charge : les infrastructures, voiries, réseaux divers et »

la responsabilité de l'ensemble des services techniques. De nombreux dossiers ont été travaillés dans le mandat précédent et nous arrivons à la phase opérationnelle :

- la réhabilitation de la Villa de la Giraudière qui est commencée,
- la reconstruction du Groupe Scolaire Claudius Fournion,
- la 2^{ème} tranche de travaux de la piscine,
- la médiathèque.

D'autres dossiers sont en préparation en ce qui concerne la voirie : la rue du Bonnet et la route de Chaponost le Vieux. Pour ces dossiers, une réunion de concertation sera programmée avec les riverains pour les entendre et décider ensemble. Et puis, il y a le personnel technique, voirie, bâtiments, espaces verts qui fait le maximum aujourd'hui et nous ferons en sorte d'être encore plus performants au cours de ce mandat. »

Marcel Masson

Adjoint Délégué à l'Intercommunalité et à la Sécurité



« L'incivilité, la délinquance, ce n'est pas une fatalité. Pour faire face à ce problème de sécurité, il faut absolument que chacun d'entre nous se mobilise, sans cela le pire est devant nous. Dans notre ville, notre quartier, notre rue, nous devons être les acteurs vigilants de tout ce qui se passe. C'est de notre devoir de signaler tout ce qui paraît anormal. Il est cependant évident que nous ne sommes pas là pour remplacer les Gendarmes où les Gardiens Municipaux, nous devons tout simplement les aider dans leurs missions. »

Aussi nous vous demandons d'avoir le réflexe de faire le numéro vert 0 8000 69530 même d'une façon anonyme afin de signaler les faits et gestes qui perturbent notre sécurité et notre tranquillité. »

Aussi nous vous demandons d'avoir le réflexe de faire le numéro vert 0 8000 69530 même d'une façon anonyme afin de signaler les faits et gestes qui perturbent notre sécurité et notre tranquillité. »

Aussi nous vous demandons d'avoir le réflexe de faire le numéro vert 0 8000 69530 même d'une façon anonyme afin de signaler les faits et gestes qui perturbent notre sécurité et notre tranquillité. »

Pascal Grillon

Conseiller Municipal délégué à la Jeunesse et à l'Emploi



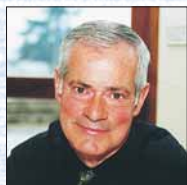
« J'espère travailler sur des dossiers concrets, élaborer des projets sensés et contribuer à leur réalisation notamment en ce qui concerne les jeunes, leur »

place dans notre ville, leur participation à la vie brignairote et la préparation à leur citoyenneté future. »

Je souhaite également œuvrer pour permettre aux demandeurs d'emploi de retrouver leur place au sein de notre société »

Jean-Paul Clouzeau

Conseiller Municipal



Thérèse Bernardinis

Conseillère Municipale
responsable du dossier
Vie Internationale



Marie-Claire Dessirier

Conseillère Municipale



Christine Bisch

Conseillère Municipale



Pascale Pares

Conseillère Municipale



Guy Barral

Conseiller Municipal



Chantal Servos

Conseillère Municipale



Jacqueline Sayer

Conseillère Municipale



Paul Laurent

Conseiller Municipal



Marie-Dominique Rossignol

Conseillère Municipale



Guy Boisserin

Conseiller Municipal
responsable du dossier
Transport



Pascale Susseret

Conseillère Municipale



Corinne Gutton

Conseillère Municipale



**Les élus de l'opposition :
Liste Brignais pour Tous**

Pierre Vial

Conseiller Municipal



Annie Miralles

Conseillère Municipale



Christiane Contant

Conseillère Municipale



Jean-Luc Anthouard

Conseiller Municipal



Ernesto Fernandes

Conseiller Municipal



**Liste
Défense de la
Démocratie
Communale,
de la Laïcité et
des Services
Publics**

Odile Mirguet

Conseillère Municipale



**Rencontrez les adjoints
et conseillers délégués**

*N'hésitez pas, prenez contact avec leurs
secrétariats. Ils se tiennent tous à votre
entière disposition.*

Michel THIERS

Sur rendez-vous : Cabinet du Maire et des Elus
04 78 05 19 38

Cécile VAN DEN BROECK

Affaires sociales, Jeunesse et emploi
Perm mardi matin (8h/10h30) et sur RDV :
Cabinet du Maire et des Elus
04 78 05 19 38

Paul MINSSIEUX

Education et Vie Economique
Pour Education, sur RDV : Secrétariat Général Adjoint
04 78 05 62 07
Pour Economie, sur RDV :
Secrétariat du Service Urbanisme
04 78 05 62 18

Jean-Louis IMBERT

Finances et Vie Sportive
Perm samedi (9h/11h) et sur RDV :
Cabinet du Maire et des Elus
04 78 05 19 38

Marie-Thérèse MAUCOUR

Environnement et Qualité de la Vie
Sur RDV : Cabinet du Maire et des Elus
04 78 05 19 38

André FAVRE

**Personnel Communal
et Coordination Générale**
Perm lundi matin et jeudi matin (8h/12h) et sur RDV
Cabinet du Maire et des Elus
04 78 05 19 38

Dominique VIRET

Travaux, Infrastructures et Réseaux
Perm mercredi de 18h30 à 19h30 et sur RDV au
Secrétariat des Services Techniques
04 78 05 62 09

Gilles DESFORGES

Vie Associative
Perm le samedi matin et sur RDV au
Cabinet du Maire et des Elus
04 78 05 19 38

Martine RIBEYRE

**Information, Communication
et Vie Internationale**
Sur RDV : Cabinet du Maire et des Elus
04 78 05 19 38

Marcel MASSON

Intercommunalité et Sécurité
Sur RDV : Cabinet du Maire et des Elus
04 78 05 19 38

Thierry LOUIS

Délégué à l'**Urbanisme**
Sur RDV : Secrétariat du Service Urbanisme
04 78 05 62 18

Sylvie GUINET

Déléguée à l'**Education**
Sur RDV : secrétariat général adjoint service éducation
04 78 05 62 07
04 78 05 19 38

Serge BERARD

Délégué aux **Affaires Culturelles**
Sur RDV : Cabinet du Maire et des Elus
04 78 05 19 38

Pascal GRILLON

Délégué à la **Jeunesse et l'Emploi**
Sur RDV : Cabinet du Maire et des Elus
04 78 05 19 38

Thérèse BERNARDINIS

Responsable du dossier **Vie Internationale**
Sur RDV : Cabinet du Maire et des Elus
04 78 05 19 38

Guy BOISSERIN

Responsable du dossier **Transports**
Sur RDV : Cabinet du Maire et des Elus
04 78 05 19 38

Représentation des élus au sein des commissions municipales

Michel Thiers, Maire, est Président de droit dans toutes les commissions.

■ COMMISSION AFFAIRES SOCIALES – JEUNESSE – EMPLOI

Responsable : Cécile VAN DEN BROECK
Membres : Pascal GRILLON, Guy BARRAL, Marie-Claire DESSIRIER, Pascale SUSSERET, Pascale PARES, Christine BISCH, Marie-Thérèse MAUCOUR, Annie MIRALLES

■ COMMISSION EDUCATION

Responsable : Paul MINSSIEUX
Membres : Sylvie GUINET, Guy BOISSERIN, Corinne GUTTON, Chantal SERVOS, Christine BISCH, Martine RIBEYRE, Jean-Paul CLOUZEAU, Marie-Dominique ROSSIGNOL, Christiane CONSTANT, Pierre VIAL, Odile MIRGUET

■ COMMISSION FINANCES

Responsable : Jean-Louis IMBERT
Membres : André FAVRE, Paul LAURENT, Thierry LOUIS, Marcel MASSON, Jacqueline SAYER, Paul MINSSIEUX, Dominique VIRET, Ernesto FERNANDES

■ COMMISSION QUALITE DE LA VIE ET ENVIRONNEMENT

Responsable : Marie-Thérèse MAUCOUR
Membres : Cécile VAN DEN BROECK, Pascale PARES, Thérèse BERNARDINIS, Paul LAURENT, Marcel MASSON, Pascale SUSSERET, Guy BOISSERIN, Jean-Luc ANTHOUARD

■ COMMISSION ADMINISTRATION GENERALE

Responsable : André FAVRE
Membres : Marcel MASSON, Christine BISCH, Sylvie GUINET, Jean-Louis IMBERT, Pascale SUSSERET, Jean-Luc ANTHOUARD

■ COMMISSION TRAVAUX, INFRASTRUCTURES ET RESEAUX

Responsable : Dominique VIRET
Membres : Jacqueline SAYER, Marie-Dominique ROSSIGNOL, Paul LAURENT, Jean-Paul CLOUZEAU, Cécile VAN DEN BROECK, Thierry LOUIS, Jean-Louis IMBERT, Ernesto FERNANDES, Jean-Luc ANTHOUARD, Odile MIRGUET

■ COMMISSION URBANISME ET AMENAGEMENT

Responsable : Thierry LOUIS
Membres : Dominique VIRET, Martine RIBEYRE, Marie-Thérèse MAUCOUR, Guy BOISSERIN, Pascal GRILLON, Jacqueline SAYER, Chantal SERVOS, Jean-Paul CLOUZEAU, Paul MINSSIEUX, Christiane CONSTANT, Ernesto FERNANDES

■ COMMISSION VIE ECONOMIQUE

Responsable : Paul MINSSIEUX
Membres : Thierry LOUIS, Corinne GUTTON, Serge BERARD, Guy BARRAL, Dominique VIRET, Pascale SUSSERET, Pierre VIAL

■ COMMISSION VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE ET SPORTIVE

Responsable : Gilles DESFORGES
Membres : Serge BERARD, Jean-Louis IMBERT, Marie-Claire DESSIRIER, Guy BOISSERIN, Thérèse BERNARDINIS, Guy BARRAL, Sylvie GUINET, Annie MIRALLES

■ COMMISSION INFORMATION, COMMUNICATION ET VIE INTERNATIONALE

Responsable : Martine RIBEYRE
Membres : Thérèse BERNARDINIS, Dominique VIRET, Guy BOISSERIN, Christine BISCH, Pascal GRILLON, Serge BERARD, Gilles DESFORGES, Annie MIRALLES

■ COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

M. THIERS, Président
Titulaires : Jean-Louis IMBERT, Dominique VIRET, Thierry LOUIS, Sylvie GUINET, Jean-Luc ANTHOUARD
Suppléants : Guy BOISSERIN, Gilles DESFORGES, Jacqueline SAYER, Marie-Dominique ROSSIGNOL, Ernesto FERNANDES

■ COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

M. THIERS, Président
Titulaires : Jean-Louis IMBERT, Gilles DESFORGES, Serge BERARD, Sylvie GUINET, Ernesto FERNANDES
Suppléants : Guy BOISSERIN, Dominique VIRET, Jacqueline SAYER, M.-Dominique ROSSIGNOL, Pierre VIAL

■ CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Michel THIERS (Président de droit)
Cécile VAN DEN BROECK – Thérèse BERNARDINIS – Pascal GRILLON – Pascale PARES – Marie-Claire DESSIRIER – Christiane CONSTANT

■ COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DU GARON (CCVG):

Titulaires : Michel THIERS, Paul MINSSIEUX, Dominique VIRET, Marie-Thérèse MAUCOUR, Jean-Louis IMBERT, Guy BOISSERIN
Suppléants : Marcel MASSON, Thierry LOUIS, Gilles DESFORGES, Chantal SERVOS, Christine BISCH, Serge BERARD

■ CONSEIL COMMUNAL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE

Le Maire, Président de droit
Cécile VAN DEN BROECK, Marcel MASSON, Christine BISCH, Paul LAURENT, Christiane CONSTANT

■ COMMISSION PEUPLEMENT

Titulaires : Cécile VAN DEN BROECK, Marie Thérèse MAUCOUR
Suppléante : Pascale PARES

■ COMMISSION FONDS SOLIDARITE LOGEMENT

Titulaire : Marie-Thérèse MAUCOUR
Suppléante : Pascale PARES

■ COMMISSION LOCALE D'INFORMATION ET DE SURVEILLANCE (CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DU CHERON)

Marie-Thérèse MAUCOUR

■ COMITE TECHNIQUE PARITAIRE

Titulaires : Michel THIERS, André FAVRE, Jean-Paul CLOUZEAU, Jean-Luc ANTHOUARD
Suppléants : Marie-Thérèse MAUCOUR, Thierry LOUIS, Jacqueline SAYER, Pierre VIAL

Représentants de la commune au sein de divers organismes

Les écoles

■ Lycée Professionnel Gustave EIFFEL

Conseil d'administration :
Titulaires : Dominique VIRET, Christine BISCH, Guy BOISSERIN
Suppléants : Corinne GUTTON, Pascale SUSSERET, Annie MIRALLES
Commission Permanente :
Titulaire : Dominique VIRET

■ Collège Jean ZAY

Conseil d'administration :
Titulaires : Martine RIBEYRE, Sylvie GUINET
Suppléants : Guy BOISSERIN, Marie-Dominique ROSSIGNOL
Commission Permanente :
Titulaire : Sylvie GUINET

Les associations de Brignais

■ **CENTRE SOCIAL ET SOCIO-CULTUREL**
Marie-Claire DESSIRIER, Guy BARRAL, Denise AGOSTINI – membre non élu désigné par le Conseil Municipal sur proposition du Maire

■ **ASSOCIATION MUSICALE DE BRIGNAIS**
Gilles DESFORGES, Serge BERARD

■ **ASSOCIATION SPORTIVE DE BRIGNAIS**
Jean-Louis IMBERT, Gilles DESFORGES

■ **ASSOCIATION DU JUMELAGE BRIGNAIS-HIRSCHBERG**
Le Maire, Président d'honneur
Martine RIBEYRE, Thérèse BERNARDINIS

■ **ASSOCIATION DES AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE**
Sylvie GUINET, Serge BERARD

■ **ASSOCIATION DE GESTION DU RESTAURANT DU FRPA**
Thierry LOUIS, André FAVRE, Ernesto FERNANDES

Les syndicats ou assimilés

■ **SYNDICAT RHODANEN DE DEVELOPPEMENT DU CABLE (SRDC) :**
Titulaire : André FAVRE
Suppléant : Pascal GRILLON

■ **SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE GENDARMERIE :**
Vice président : Marcel MASSON
Titulaire : Guy BOISSERIN
Suppléante : Cécile VAN DEN BROECK

■ **SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU SUD OUEST LYONNAIS**
Titulaires : Guy BOISSERIN, Marcel MASSON
Suppléants : Ernesto FERNANDES, Pascale PARES

■ **SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU SUD OUEST LYONNAIS (SIDESOL)**
Titulaires : Guy BOISSERIN, Marcel MASSON
Suppléants : Ernesto FERNANDES, Pascale PARES

■ **SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'AQUEDUC ROMAIN DU GIER**
Présidente : Marie-Thérèse MAUCOUR,
Titulaire : Jean-Paul CLOUZEAU

■ **SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU GAZ ET DE L'ELECTRICITE DE LA REGION LYONNAISE (SIGERLY)**
Titulaires : Gilles DESFORGES, Marcel MASSON
Suppléants : Ernesto FERNANDES, Thérèse BERNARDINIS

■ **SYNDICAT MIXTE D'ASSAINISSEMENT DE LA VALLEE DU GARON (SMAVG)**
Président : Michel THIERS
Président délégué : Marcel MASSON

■ **MISSION LOCALE INTERCOMMUNALE POUR L'EMPLOI**
Titulaire : Pascal GRILLON
Suppléante : Chantal SERVOS

Les élections municipales en chiffres

Bureaux	1	2	3	4	5	6	7	8	Total	%
	Mairie	Mairie	Gymnase	Gymnase	J Moulin	J Moulin	J Cartier	J cartier		
Inscrits	973	826	861	818	1 006	1 020	724	666	6 894	
Votants	598	509	485	495	596	551	404	363	4 001	58,03
Nuls	47	28	24	21	29	33	24	18	224	5,60
Exprimés	551	481	461	474	567	518	380	345	3 777	94,40
Mirguet	34	25	21	22	58	32	20	20	232	6,14
Thiers	361	312	305	313	340	342	225	209	2 407	63,73
Constant	156	144	135	139	169	144	135	116	1 138	30,13



Requalification des cœurs de village

→ Espaces publics

■ Mise en sécurité des piétons et requalification de la rue Général de Gaulle

RÉALISÉ EN 2000



Le Schéma Directeur d'Assainissement, réalisé au 1^{er} semestre 2000, a conclu à la nécessité de la mise en place d'un collecteur d'eaux pluviales de grande capacité sous la rue Charles de Gaulle. D'importants travaux de réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées, rue du Général de Gaulle, ont impliqué la destruction complète de la voie.

Le chantier de réseaux terminé, la chaussée a été réduite, les trottoirs élargis de part et d'autre sur une longueur de 450 m linéaires, et trois franchissements piétons ont été réalisés pour ralentir les voitures et offrir une plus grande sécurité et un plus grand confort aux piétons.

■ Création d'un parking paysager



RÉALISÉ FIN 2000

Afin de compléter l'offre en places de stationnement dans le centre ville, la municipalité a décidé la création d'un nouveau parking public avenue de Verdun.

Ce parking paysagé bénéficie à la desserte de l'école Saint-Clair toute proche, aux équipements existants ou projetés tels la maison des associations, la villa de la Giraudière... Enfin, il permettra d'améliorer les conditions de stationnement le samedi matin, jour de marché sur la place du 8 mai.

■ Aménagement du mail des Cèdres



Le mail des Cèdres est inclus dans la ZAC publique "Garon/Hôtel de Ville", dont la maîtrise a été déléguée à la SERL. Cette ZAC a pour vocation de requalifier et de développer l'ensemble d'un quartier attenant au centre ville. Le mail est un espace majeur de cette opération qui relie la rue Général de Gaulle au groupe scolaire Claudius Fournion et le cœur de ville aux quartiers résidentiels proches.

C'est une promenade strictement piétonne, dallée, plantée de cèdres, de pommiers et fleurie de massifs. Elle est agrémentée d'un mobilier urbain à la fois design et fonctionnel en cours d'achèvement.

■ Requalification de la place du 8 Mai 1945

La place du 8 Mai 1945 constitue un espace public majeur de Brignais.

Elle fait l'objet d'un projet de réorganisation comprenant des démolitions de bâtis anciens, la construction d'un immeuble de logements accueillant une surface commerciale en rez-de-chaussée (700 m²). L'espace public sera réhabilité par la création d'un mail paysager, la réorganisation du stationnement, le paysagement du parking, la mise aux normes du marché (électrification, points d'eau...), l'embellissement des matériaux de revêtement du sol, l'ouverture sur la rivière du Garon...



■ Réaménagement du square du Souvenir et du monument aux Morts

Situé dans le centre ville, le square du Souvenir, accueille le monument aux morts. C'est un espace fermé, dont l'aménagement est fort ancien.



L'objectif du projet est d'ouvrir le square sur son environnement, de créer un véritable espace public utilisé

au-delà des cérémonies commémoratives. Il s'agit également de le requalifier et de l'embellir pour compléter la gamme des espaces publics de la ville.

■ Mise en place du plan de circulation et valorisation du centre ville



Esquissés par le Centre d'Étude Techniques de l'Équipement de Lyon (CETE) en 1989, les objectifs du Plan de Circulation dans le centre ville visent à :

- diminuer le trafic de transit dans le centre,
- réduire la vitesse de la circulation,
- régler les problèmes de circulation aux principaux carrefours,
- réorganiser le stationnement,
- requalifier l'espace public du centre.

Différentes actions sont donc prévues pour mettre en service ces objectifs.

→ Services

■ Restructuration de la piscine - 2^e tranche



La ville de Brignais a terminé une première phase de travaux de mise en conformité et de développement de la piscine communale (rénovation des plages et des bassins, mise en conformité hydraulique...).

Une deuxième phase de travaux est prévue pour réaménager les vestiaires, mettre en place un certain nombre de casiers individuels à monnayeur, réaliser des aménagements pour les personnes handicapées.

■ Extension de la bibliothèque et aménagement d'une médiathèque de 600 m²

La commune de Brignais a inauguré en décembre 1988 une bibliothèque accueillant des documents écrits. Afin de développer ce service culturel, la municipalité souhaite réaliser la deuxième tranche des travaux qui prévoit la création d'une médiathèque adaptée aux nouvelles technologies. Elle contiendra des supports audiovisuels tels que cassettes vidéo, DVD, CD Rom etc... Le projet comprend l'adaptation des locaux et la création d'un

local informatique spécifique, l'achat des documents, l'équipement en matériel et en mobilier, une extension du réseau informatique, l'installation d'un système anti-vol...

→ Vie quotidienne

■ Restructuration de la Villa et du parc Giraudière

La villa de la Giraudière (19^e siècle), propriété de la ville depuis 1996, accueillera dans 700 m² la majorité des associations, ainsi que le Service Vie



Associative, Culturelle et Sportive. Sa réhabilitation prévoit sur les 3 niveaux du bâtiment des salles de réunions, de réceptions, des espaces polyvalents, des locaux de stockage et archivage, une salle "informatique" et un nouvel accès avec

ascenseur et cage d'escalier... Enfin, les 5000 m² du parc de la villa seront ouverts au public dans la journée.

■ Transfert de locaux associatifs

En complément du projet de la Villa de la Giraudière, certains locaux Jean Moulin/ André Lasagne, situés au sud de la ville, accueilleront des associations.

Le site est suffisamment vaste et dispose de deux entrées distinctes, ce qui permet d'envisager de nombreuses solutions pour sa réorganisation.



Politique de la Ville

■ Étude de gestion urbaine de proximité

EN COURS

La mise en place, sur la Zone Urbaine Sensible de Brignais, d'un dispositif de Gestion Urbaine de Proximité a pour but d'améliorer le cadre de vie des habitants. Une première étape de diagnostic dressera un état des lieux et mettra en évidence des axes d'amélioration possibles concernant :

- l'aménagement et l'entretien des espaces extérieurs,
- les équipements de quartiers,
- la médiation, le dialogue et la présence sur le quartier,
- l'image de ce dernier.

■ Aménagement de terrains situés entre les résidences des Erables et des Pérouses

Une reconfiguration parcellaire de ces terrains situés entre la résidence des Erables et celle des Pérouses a été réalisée en 1997. Ce site d'une superficie d'environ 5300 m² n'a



pas reçu d'affectation. Compte tenu de son positionnement sur le quartier, un projet d'aménagement d'espace de loisirs / détente/ espace vert / jardin potager est en cours de réflexion.

■ Identification des espaces publics et privés - amélioration des cheminements



Le diagnostic fait sur le quartier de la Compassion a mis en évidence la nécessité d'améliorer l'aménagement des espaces extérieurs et de renforcer les cheminements piétonniers entre les bâtiments, le groupe scolaire, le centre ville.

Une réflexion doit aussi être menée sur la circulation de la rue des 4 Saisons qui doit rester une voirie de desserte.

■ Requalification et développement des équipements liés aux quartiers

Les Locaux Communs Résidentiels parfois vétustes ou d'usage peu pratique ne permettent pas une utilisation souple par les habitants.

La requalification de ces locaux sur les quartiers et leur mode de gestion est donc un des axes de travail de la gestion urbaine de proximité.

■ Valorisation des espaces extérieurs (pieds d'immeubles, aires de jeux)



Cette action basée sur l'environnement global des quartiers vise à valoriser les espaces extérieurs afin de créer des lieux conviviaux et agréables à tous.

L'intervention porterait sur :

- les pieds d'immeubles
- les aires de jeux et espaces extérieurs communs
- l'aménagement paysager au sein des quartiers.



Accès aux nouvelles technologies

■ Développement d'Internet à l'Hôtel de Ville

L'Hôtel de Ville est équipé d'un poste Internet et vient de créer un site relatif à la commune. Ce site offre déjà certains services aux habitants (documents administratifs, réservations...) mais doit être encore développé.

Parallèlement, il est nécessaire de doter de cet outil les services de la mairie et autres équipements communaux afin que les administrés puissent accéder à l'information et voient l'ensemble de leurs dé-



marches administratives facilitées. Une 1^{re} étape vise par exemple à installer un "cyber-guichet" au service accueil à disposition des brignairots.

■ Développement d'Internet au Forum

Le Forum, rue de la Giraudière ouvert en novembre 1999, est l'espace "accueil jeunes" de Brignais qui regroupe le PIJ, la mission locale et le secteur jeunes du Centre Social. Dans le cadre du Contrat Temps Libres (activités extra-scolaires pour les jeunes de 6 à 16 ans), le projet "Forum Net" a pour objectif de rendre accessibles les techniques du multimédia à la population jeune qui connaît des difficultés sociales. Le projet consiste donc à installer des micro-ordinateurs multimédia et à organiser des activités autour de ce nouvel outil technologique.



Cadre de vie et environnement

■ Application de la Loi sur l'Eau

Conformément aux directives de la loi sur l'eau de 1992, Brignais vient de se doter d'un Schéma Directeur d'Assainissement des eaux usées et pluviales. Ce schéma permet de fixer des priorités de réalisation de travaux et d'études pour desservir les secteurs de la commune non encore équipés ou sous dimensionnés.

Les travaux entrant dans le cadre du contrat pluriannuel, consistent à réaliser la pose d'un collecteur d'eaux pluviales rue Général de Gaulle, à desservir les habitations du quartier du Champ du Mont d'un collecteur Eaux Usées et à équiper le parc d'activités de Chiradie / Fonderie d'un collecteur Eaux Pluviales et d'un collecteur Eaux Usées.

Une analyse préalable des moyens à mettre en place sur les réseaux d'assainissement est nécessaire pour éviter les risques de refoulement en cas de crues du Garon.

■ Réhabilitation du CET du Cheron

Le Centre d'Études Techniques du Chéron est situé en bordure de la RD 25. Fonctionnant depuis 1970, il a été fermé en

1996. Il accueillait des Ordures Ménagères (OM), Déchets Industriels Banals (DIB) et déchets inertes de l'agglomération lyonnaise.

Depuis, la société MOS, propriétaire exploitant, a engagé plusieurs actions de requalification comme le comblement/recouvrement des terrains et le reverdissement. Le projet final vise ensuite à remettre en état le site et à le reconverter en espace ludique comprenant un parcours de santé à vocation sportive, une piste de promenade et de footing, des zones de boisements arbustifs et des prairies.

■ Requalification de l'entrée Sud de la Ville



bordé par l'A45. Cette entrée stratégique donne la 1^{re} vision de la ville, et souffre pourtant d'une image négative en raison d'une occupation hétérogène. De plus, elle est pénalisée par le périmètre d'étude de l'A45 et

l'incertitude de son tracé qui nuisent à l'aspect du secteur. Toutefois, la ville y a acquis plusieurs terrains et souhaite poursuivre un processus de requalification en traitant la rue Général de Gaulle et ses abords. Les actions envisagées sont :

- le recalibrage de la chaussée,
- la création de trottoirs et de stationnements paysagers,
- l'aménagement d'un terrain destiné à marquer l'entrée de ville.

■ Entretien de l'aqueduc de Brignais - Pont siphon du Garon



La commune de Brignais a sollicité le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine

pour une opération de consolidation de l'aqueduc situé en rive droite du Garon. La partie à traiter comporte 3 piles et 2 arcs à droite et une pile et un demi-arc à gauche du chemin.

L'opération vise à mettre en sécurité la partie sommitale de l'aqueduc en traitant la végétation et en consolidant après arrachage des végétaux les zones fragilisées et les zones à rétention d'eau.

Par ailleurs, certaines zones de parement seront consolidées.

Budget 2001 : la Ville encaisse les bénéfices de sa sagesse



La rue du Garel en travaux.



Les travaux de la future Villa des Associations démarrent cet été.

La section d'investissement s'élève à 37,7 MF : elle comprend 9 MF de dépenses d'équipement au titre du BP 2001, 3,4 MF de reports de travaux de l'exercice 2000 et 6,1 MF d'opérations d'investissement supplémentaires en face desquelles 9,5 MF d'emprunt sont inscrits.

FEU VERT POUR LA RÉNOVATION DE L'ÉCOLE FOURNION ET DE LA PROPRIÉTÉ GIRAUDIÈRE

En terme de dépenses d'équipement, l'année 2001 sera marquée par la réhabilitation de la maison de la Giraudière, future Villa des associations, l'engagement de la seconde tranche de rénovation de la piscine, le démarrage de la construction du nouveau groupe scolaire Claudius Fournion et la

réalisation/rénovation des restaurants scolaires. La voirie occupera également une belle place cette année dans le budget avec une inscription de 2,9 MF plus un programme d'amélioration de l'éclairage.

Les ressources de la section d'investissement sont composées d'un autofinancement de 8,8 MF auquel il convient d'ajouter un excédent de fonctionnement capitalisé (résultat de l'année précédente) d'un montant de 12 MF.

Pour l'année en cours, Brignais devrait toucher 1,2 MF de subvention du Conseil général du Rhône au titre du Contrat d'équipement pluriannuel.

2001 : NOUVELLE ANNÉE D'ÉPARGNE SUR LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement affiche des prévisions budgétaires à hauteur de 69,5 MF. Les recettes sont abondées principalement par les impôts et taxes et les dotations et subventions versées par l'Etat. Pour Jean-Louis Imbert, adjoint aux finances, « le budget de fonctionnement est sous haute surveillance tout au long de l'année. C'est grâce à cette vigilance (politique d'achat rationalisée, recherche d'économies, renégociation des contrats...) que ces dernières années, la Ville a pu pré-

Pour l'exercice 2001, la Ville affiche des prévisions budgétaires de 107,2 MF. Un chiffre sans surprise qui prend en compte les restes à réaliser de l'exercice précédent et les recettes fiscales complémentaires de début d'année. La capacité de la Ville à stopper le recours à l'emprunt lors des 18 derniers mois (tout en poursuivant ses investissements) renforce la confiance de ses partenaires financiers.

lever annuellement entre 11 et 12 MF pour autofinancer des projets d'équipement.

Les charges de personnel représentent à elles seules 28,2 MF soit 41 % de la section. Un chiffre en deçà de la norme : la moyenne nationale pour les communes de même catégorie est de 49 % (référence comptes administratifs 1998)

Car jusqu'à présent la Municipalité a toujours su trouver un juste milieu entre le développement des emplois et la satisfaction des services à la population ; mais la mise en œuvre de la Loi sur les 35 heures s'imposera dès le 1^{er} janvier 2002 et va compromettre quelque peu ce juste équilibre. En effet, la Ville envisage en 2002 des embauches certes limitées, mais incontournables.

LES GRANDS DOSSIERS DU SERVICE FINANCIER

Depuis 1998, le service est mobilisé pour que le passage à l'Euro ne soit qu'une simple formalité. A « J » - 180, Sophie Graeff, Responsable du service et ses collaboratrices, n'ont pas de réelles inquiétudes. « Depuis 1999, la commune est dotée d'un module informatique lui permettant de payer les factures en Euro pour les fournisseurs qui le demandent. Des formations complé-

mentaires devraient nous permettre d'appréhender le tournant sereinement.

La dernière étape consiste à encadrer les services pour recenser les contrats, les tarifs municipaux et préparer leur conversion. Une délibération sera soumise à ce propos au vote du Conseil municipal avant la fin de l'année.

Supervisée par Jean-Louis Imbert, Adjoint aux finances et Philippe Blain, Directeur général des services, l'étude sur la gestion active de la dette, doit permettre à la commune d'affiner sa stratégie d'emprunt. Pour l'année 2001, la Ville opte pour un emprunt mixte : des fonds qui se débloquent au gré des besoins en liquidités avec possibilité de remboursement anticipé. Et, par conséquent, des frais financiers limités au maximum. ■



La 2^e tranche de rénovation de la piscine est annoncée.

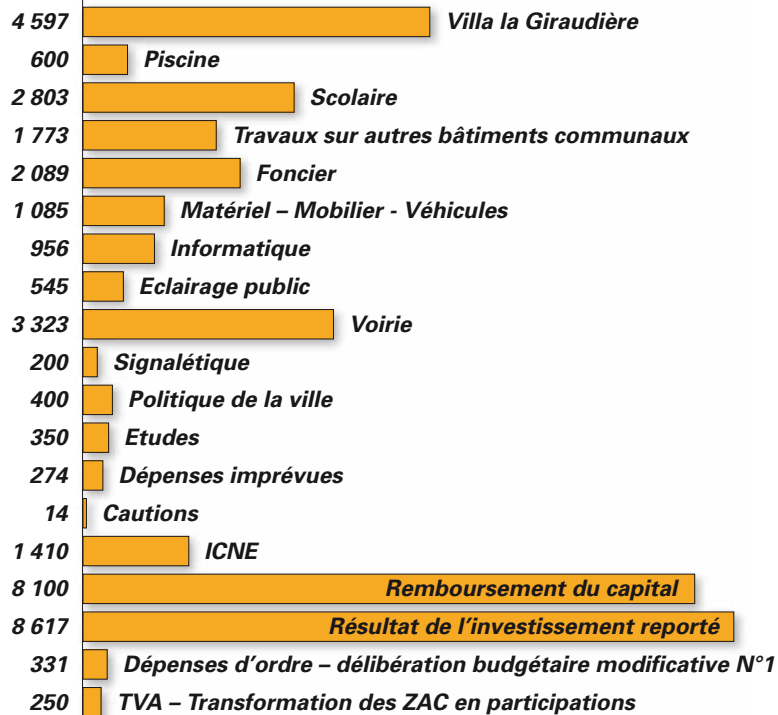
Le chapitre des dépenses comprend entre autres trois grandes catégories (cf graphique détaillé) :

- Les frais financiers dont le remboursement en capital de la dette (8,1 MF)
- Les opérations inscrites au Contrat pluriannuel pour l'année 2001 (7,1 MF - cf dossier page 6)
- Les équipements liés à la poursuite de projets d'amélioration des infrastructures communales pour un montant de 11,5 MF.

Section d'investissement : 37,7 MF

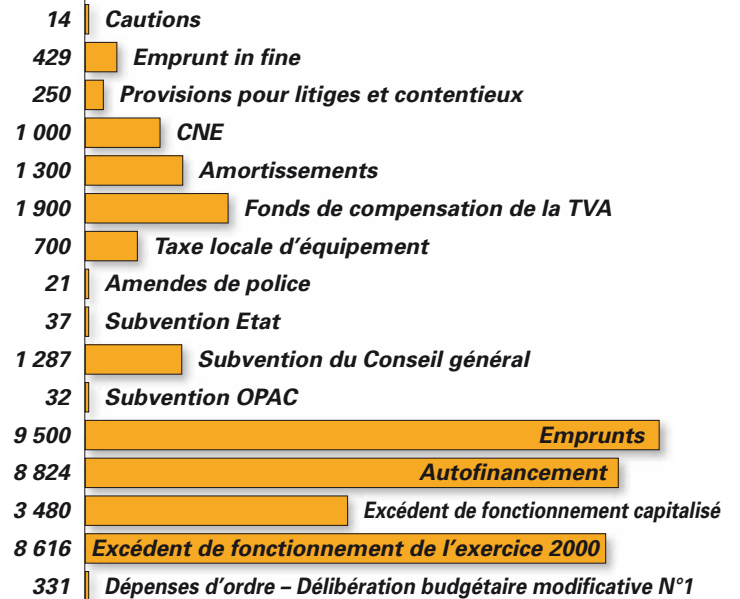
Programme prévisionnel des dépenses

(chiffres en KF arrondis)



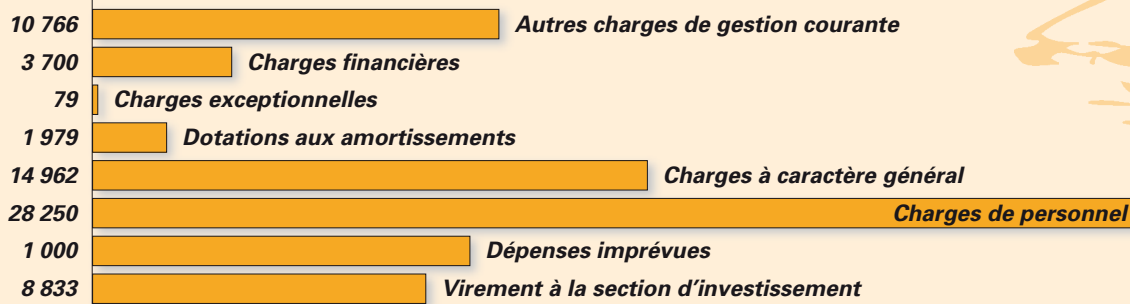
Budget prévisionnel des recettes

(Chiffres en KF arrondis)

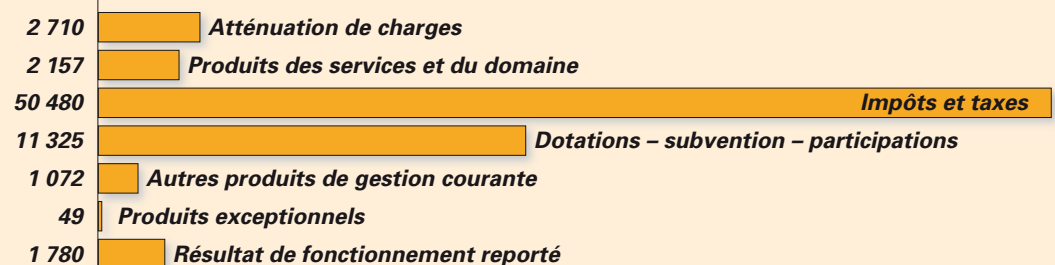


Section de fonctionnement : 69,5 MF

Budget prévisionnel des dépenses (chiffres en KF arrondis)



Budget prévisionnel des recettes (chiffres en KF arrondis)

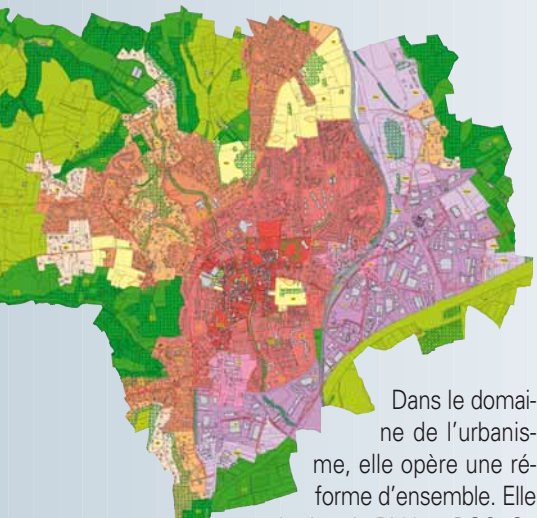


CHANGEMENTS:

- Ouverture en juin de **Couette et Cie** : self laverie non stop (lave-linge, sèche-linge) au 15 rue Colonel Guillaud.
Responsable : Michèle Varenne
- Vente du fonds de commerce de **La Trattoria**, 4 bis rue Général de Gaulle, de Monsieur Lacorte à Monsieur Frey.
- Reprise du local situé 209 rue Général de Gaulle (anciennement Clemoe) par un maître d'œuvre, **Poix Ingénierie**, économiste de la construction.
- Reprise du local situé 193 rue Général de Gaulle par le garage **MT Autos**.
Tél./Fax: 04 78 05 59 86.
- Départ des sociétés **Fraikin**, les Aigais et **BVS Médical**, route de Lyon.

Une nouvelle révision du POS qui devient Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le 13 décembre 2000 a été promulguée une loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain, dite loi SRU. Cette loi riche de 209 articles constitue un texte exceptionnel dans le sens où elle rénove les politiques urbaines, en modifie les outils judiciaires et allie, pour la première fois, les questions d'urbanisme, d'habitat et de déplacement.



Dans le domaine de l'urbanisme, elle opère une réforme d'ensemble. Elle substitue le PLU au POS. Ce document n'est plus un outil réglementaire fixant le droit des sols, mais devient l'expression d'un projet d'aménagement durable. La loi SRU modifie également les dispositions relatives aux zones d'Aménagement Concerté (ZAC) et prévoit que leurs règles seront intégrées au PLU par l'intermédiaire d'une révision. La loi renforce aussi la concertation de la population qui n'est plus limitée uniquement aux révisions du POS prévoyant le déblocage des zones d'urbanisation future. Un cahier de concertation est mis à la disposition du public au secrétariat du service urbanisme.

ENSEMBLE POUR BRIGNAIS

Autour de Michel THIERS, nous sommes 26 membres de la liste « Ensemble pour Brignais » élus dès le 1^{er} tour le 11 mars 2001 et nous tenons à remercier les électeurs de la commune pour la confiance que vous nous avez accordée avec plus de 63 % des suffrages exprimés. Nous avons compris votre message: le programme annoncé pendant la campagne sera notre ligne de conduite.

Nous sommes 13 nouveaux élus et 14 sortants d'horizons divers. Nous voulons être à l'écoute et au service de tous les Brignairots sans polémique partisane ni politique. Notre équipe est renouvelée à 50 %, la parité hommes, femmes est respectée. Les nouveaux élus et leur regard neuf sur la vie communale ont toute leur place à tenir, riches de leurs idées et de leurs expériences.

Avec ce contrat de confiance, nous voulons vous impliquer davantage dans les projets importants dans un souci constant d'échanges, de concertation et de rencontres. Nous serons attentifs à toutes vos remarques. Notre commune avec ses 11294 habitants reste à l'échelle humaine; c'est notre volonté de maîtriser l'urbanisme pour que chacun d'entre vous y trouve la qualité de vie à laquelle il aspire.

Ce mandat commence avec le nouveau millénaire, ensemble nous travaillons pour le Brignais d'aujourd'hui et de demain.

Les Élus de la liste « Ensemble pour Brignais ».

BRIGNAIS POUR TOUS

Début de mandat: la fin des promesses

C'est fini. Les résultats sont tombés. Nous sommes 5 élus de la gauche plurielle et d'emblée, dès les trois premiers mois, nous voilà plongés dans une nouvelle réalité qui ressemble étrangement aux précédentes. Un maire qui commence sa 25^e année de pouvoir, une alliance entre deux listes de droite où la jeunesse aux dents longues ne cache pas son impatience de virer certains anciens jugés trop gênants, la mise en œuvre de projets bien cachés avant les élections, coup classique!

Mais tout d'abord la non parité. Si les femmes ont été nombreuses à faire campagne pour Michel THIERS, elles se sont retrouvées minoritaires en tant qu'adjointes. Adieu la parité, faites vos preuves Mesdames, comme d'habitude! Les hommes ont repris le pouvoir en main leur laissant des strapontins et l'illusion de la consultation. De plus les anciennes et anciens, conformes à leur non-ouverture d'esprit, n'ont laissé aucun poste-clé aux nouveaux, semblant même contrôler leurs faits et gestes. **A la cour, la confiance règne!**

Ensuite la place donnée à l'opposition. Toujours la même, dirons-nous! Une information dans notre direction des plus limitées - le maire continuant à laisser croire qu'il est le plus démocrate du coin bien que largement battu par son collègue de Chaponost - et des « pseudo-débats » en commissions municipales où les décisions sont prises ailleurs. Plus scandaleux: l'impossibilité de publier dans cet espace, la lettre que la liste de « Brignais Pour Tous » nous a adressée. Le prétexte: ces colonnes sont réservées aux élus que nous sommes mais qui n'avons pas la liberté d'en user comme nous le voulons. Le pouvoir, ça ne se partage pas! Il faut savoir que nos articles sont lus avant publication et que le maire se permet de commenter, d'exercer une pression pour que nous ne publions pas (article sur ses dépenses de communication) ou d'interdire. C'est la conception de la démocratie au sein de ce conseil. **A quand un journal pour la libre expression des habitants?**

Pour finir, encore plus grave: une enquête publique conduite dans la plus grande discrétion, lancée en mai 2001 - mois des jours fériés et des longs week-ends où tout le monde s'en va sans aucune information préalable et/ou communication pour les conseillers municipaux. Elle concerne un projet vieux de 22 ans auquel personne ne croyait plus. Et pourtant! Au départ le tracé de cette déviation devait améliorer la circulation locale. Aujourd'hui, il tente de résoudre un problème majeur: un flux de voitures trop important venu de Soucieu et qui engorge le centre de Brignais. En 1999 nous avons essayé d'alerter la population en lançant une pétition suite à un débat houleux en conseil municipal. Il était clair que ce projet évoluait vers une « belle artère avec ronds-points ». Les riverains ne nous ont pas crus alors qu'ils étaient face à cette nouvelle portion du Boulevard André Lassagne qui débouchait sur le Chemin de la Plaine d'Elite! C'est quand même rare qu'un boulevard arrive dans un chemin sauf celui de Bellevue qui arrive dans l'herbe et que nous vous invitons à découvrir: il se situe au-dessus du Chemin du Bonnet et si vous ne le trouvez pas, demandez à l'ex-adjoint à l'urbanisme.

Au cours de la campagne électorale, nous avons à maintes reprises dénoncé ce dossier et exposé les risques de voir cette réalisation se faire si Michel Thiers était réélu. Trop tard!
« Sans coup férir », le maire profite de ce début de mandat pour faire avaler la pilule qui est très amère pour de nombreux habitants (lire le Progrès du 13 juin 2001). Dans 6 ans, la population aura oublié comme d'habitude! Voilà donc, ce quartier de la Plaine d'Elite déjà pollué (bruit) par la zone industrielle limitrophe qui risque, s'il ne continue pas à s'opposer à ce projet, de supporter le flot incessant de voitures venant de la R. D. 25 et autres voies communales.

N'allez pas croire cependant qu'il fait l'objet d'acharnements! D'autres quartiers sont touchés.

L'étude d'impact du conseil général est claire: 5800 véhicules par jour en 2002 et 7500 en 2015, sans compter les 7 % de poids lourds. Adieu la tranquillité et les barbeques! Pour pallier les nuisances sonores: un mur de 2m50! Et pourquoi pas des boules Quiès! Quant à la pollution de l'air, comme elle n'a pas de frontière, vous porterez un masque! Bien sûr le maire de Brignais, également conseiller général, et ses adjoints ne s'insurgent nullement contre. Vous avez tout compris: ils n'habitent pas ce quartier. Au contraire, ils cherchent à faire plaisir comme d'habitude aux maires voisins de droite. Tous les mêmes! L'écologie n'est pas leur préoccupation, sauf en cas de besoin électoral comme le dit si bien Chirac!

Au « trop plein de voiture » nous avons écrit dans notre programme - vous pouvez le relire - que les transports en commun étaient la seule alternative.

Halte à ce projet démesuré. Ouvrons une large concertation avec la population. Définissons avec elle un nouveau tracé en lien avec une étude sur une autre vision des transports en commun à Brignais. C'est le moment de commencer ce que nous avons appelé « la démocratie participative ». Elle trouverait dans cet affrontement, tout son sens.

Les élus de la Gauche Plurielle
Christiane Constant, Pierre Vial, Annie Miralles,
Ernesto Fernandès, Jean-Luc Anthouard

DÉFENSE DE LA DÉMOCRATIE COMMUNALE, DE LA LAÏCITÉ ET DES SERVICES PUBLICS

Cette tribune libre étant la première depuis les élections municipales, nous avons décidé de publier cette mise au point que nous avons été amenés à faire lors du conseil municipal du 12 avril 2001.

« Monsieur le Maire, vous m'avez, lors du dernier conseil municipal, sommé de ne pas utiliser le « nous » dans mes déclarations. Selon vous, je ne pouvais le faire étant la seule élue de la liste « Démocratie Communale ». Notre association qui s'est réunie en a discuté et elle m'a mandaté afin de préciser le sens de notre démarche.

Nous vous donnons acte que nous n'avons qu'une élue au conseil municipal. Pour autant nous allons vous expliquer pourquoi j'ai utilisé le « nous » et pourquoi je continuerais à dire « nous » lorsque j'interviendrais sur les différents points à l'ordre du jour pour lesquels j'aurais été mandaté pour notre association.

Ce faisant, nous nous situons dans la droite ligne de la Commune de Paris de 1792. Comme vous le savez, Monsieur le Maire, ce sont les membres de cette commune qui ont été les fondateurs des principes communs à tous ceux qui se réclament de la Démocratie et de la République une et indivisible.

Rappelons-nous, ces délégués ont été élus sur un mandat: obtenir la déchéance du roi. Pour remplir ce mandat, la commune a dû se réunir durant 5 jours consécutifs. En effet, de nombreuses suspensions de séance ont été nécessaires pour que chaque membre de la commune puisse rendre compte de son mandat dans sa section, les sections étant en 1792 le nom donné aux circonscriptions de Paris. Ainsi chaque membre s'exprimait au sein de la commune en utilisant le « nous », affirmant par là même qu'il s'exprimait au nom du peuple souverain qui l'avait mandaté.

C'est cette démocratie de délégation qui leur a permis de gagner, d'obtenir la déchéance du roi, la proclamation de la république par la convention, 1^{ère} assemblée élue au suffrage universel.

C'est à cette tradition fondatrice de la République que cela se réfère: chaque élu est un représentant du peuple mandaté par lui et rendant compte devant lui des mandats qu'il a défendus. C'est cette conception qui sera enrichie en 1848 puis en 1871 lors de la Commune de Paris avec les délégués élus, mandatés et révocables à tout moment par ceux qui les ont élus.

Attachés à cette conquête et à ces principes de démocratie de délégation et de république, vous comprendrez, Monsieur le Maire, que nous ne pouvons utiliser que le « nous », les interventions que je prononce dans cette assemblée étant le fruit d'une élaboration commune au sein de notre Association: elles relèvent du mandat, elles relèvent de la démocratie de délégation.

Cette mise au point nous paraît nécessaire afin de bien nous faire comprendre de tous, des conseillers municipaux et des habitants de Brignais ».

Conformément à la conception que nous avons rappelée ici, nous tenons à la disposition des habitants qui en feraient la demande, les différents bulletins de notre association où nous rendons compte de toutes nos interventions au conseil municipal.

Pour tout contact: Association Défense Démocratie Communale, chez Odile MIRGUET
3 Place du Souvenir 69530 BRIGNAIS

Chronique des mois de...

Mars

Visite des Italiens

Dans le cadre de son jumelage, le collège Jean Zay a reçu une classe de 4^{ème} de jeunes Italiens de Poirino (près de Turin). Ces jeunes italiens ont assisté au cours avec leurs camarades français et ont également profité de ces quatre jours passés en France pour visiter Lyon et sa région.

La Mairie les a accueillis durant leur séjour lors d'une petite réception afin de faire plus ample connaissance. ■



Joyeux anniversaire

Pauline Coudoux, doyenne de Brignais, a fêté ses 105 ans, à la résidence "Les Arcades", entourée de ses deux filles. Toujours en pleine forme et souriante, Pauline a partagé son gâteau avec les autres



Une chorale Russe à Brignais

Le Service Europe – Jumelage a souhaité faire venir sur Brignais dans le cadre des échanges, une chorale Russe de garçons de Saint Petersburg. La Chorale Le Tourdion de Brignais s'est chargée de l'organisation et les choristes ont donné un très beau concert à l'intention des Brignairots. La chorale s'était déjà rendue à Brignais, mais cela datait de 1999. ■



Un brignairot à l'Elysée

C'est dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne à Paris que Pierre Rochebloine a reçu officiellement sa médaille pour le titre de « Meilleur Ouvrier de France » dans la catégorie « photographie technique et scientifique ».

Devant de nombreuses personnalités, tous les lauréats de ce 21^e concours ont été récompensés et félicités. Ensuite, accompagné de son épouse Christel, Pierre Rochebloine, originaire de Brignais, bien connu par son entreprise Lasercolor, a été reçu à l'Elysée par Jacques Chirac. ■



7^{ème} bourse aux documents touristiques

La Ville de Brignais a accueilli cette année, la 7^{ème} édition de la bourse aux documents touristiques organisée par l'Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative (OTSI) et par le Comité Départementale du Tourisme. 23 OTSI du Rhône et des départements limitrophes ont profité de cette matinée pour échanger leurs documents et leurs idées avant d'assister à une visite de l'Eglise Saint-Clair. ■



Avril

Journée Petite enfance

Comme chaque année, la journée spéciale Petite Enfance attire toujours autant d'enfants accompagnés de leurs parents. Spectacle et petit circuit de voitures ont ravi ces bambins qui se sont essayés aux joies de la conduite. ■



Mai 05

Au revoir Gilbert Morel

Après 20 ans de bons et loyaux services en tant que Directeur des Services Techniques de la Ville, Gilbert Morel prend une retraite bien méritée et va pouvoir s'appliquer avec assiduité à sa nouvelle tâche d'Adjoint à la Mairie d'Oullins. Une grande et belle soirée d'adieux, riche en émotions et en souvenirs. ■



Foire de printemps

Forains et Brignairots étaient fidèles au rendez-vous de cette grande braderie et la rue centrale n'a pas désempilé de la journée. Les visiteurs ont pu profiter de cette belle journée pour faire des affaires: vêtements, objets de décoration, appareils électroménagers, ou tout simplement se promener en famille. ■



Journée de sensibilisation pour les élus

L'Association des Maires du Rhône a organisé à Brignais deux journées de sensibilisation aux fonctions d'élus et de Maires. Au programme: la gestion communale, le travail administratif, les responsabilités de chacun, le rôle et les fonctions des élus... ■



Spécial euro



**LES BRIGN'EUROS
EN AVANT!**

Le 9 mai, à l'occasion de la journée Nationale de l'Europe, la Ville de Brignais a lancé sa campagne de sensibilisation à l'Euro: Brign'Euros en avant! Madame Euro, en la personne de Katrin Urban, a été désignée et s'est présentée en tant qu'interlocutrice directe pour les habitants de Brignais et pourra répondre à toutes les questions. Rendez-vous avec elle en Mairie ou au bout du fil: ligne Euro: 04 78 05 62 51.

Il est aussi possible de se connecter sur le site brignais.com et d'accéder à toutes les informations, remises à jour régulièrement sur l'Euro.

La Ville de Brignais, ville euro, véritable relais auprès de la population pour ce passage à la monnaie unique, s'est lancée dans une grande campagne de communication et d'information mais compte sur la participation des Brignairots pour que l'arrivée de l'Euro se fasse avec douceur. ■



Commerçants et artisans à l'heure de l'Euro

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon et la Chambre de Métiers du Rhône, sous le parrainage de la Ville de Brignais ont organisé une conférence sur l'Euro en direction des commerçants et artisans du Sud Ouest Lyonnais. Des experts Euros ont tenté de dédramatiser et de clarifier les principes de cette nouvelle monnaie et preuve que le sujet était intéressant, ils étaient plus de 150 à assister à cette soirée. Autant d'interrogations qui ont été levées permettant ainsi une approche plus facile vers l'Euro. ■

Quizz Euro sous le soleil de la Foire de Printemps

Les participants au quizz Euro organisé par la Ville de Brignais à l'occasion de la foire de printemps ont été nombreux: 216. Il a été dénombré 65 bulletins justes. La ville a remis des lots à dix gagnants, déterminés grâce à la question subsidiaire. Le prochain quizz aura lieu à l'occasion du Forum des Associations du 9 septembre. Préparez-vous! ■

